



Alger	: 19°	06°
Oran	: 20°	05°
Annaba	: 16°	08°
Béjaïa	: 18°	08°
Tamanrasset	: 19°	02°

ALGÉRIE-UA

Messahel à Addis-Abeba pour la 34^e session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA

P. 24

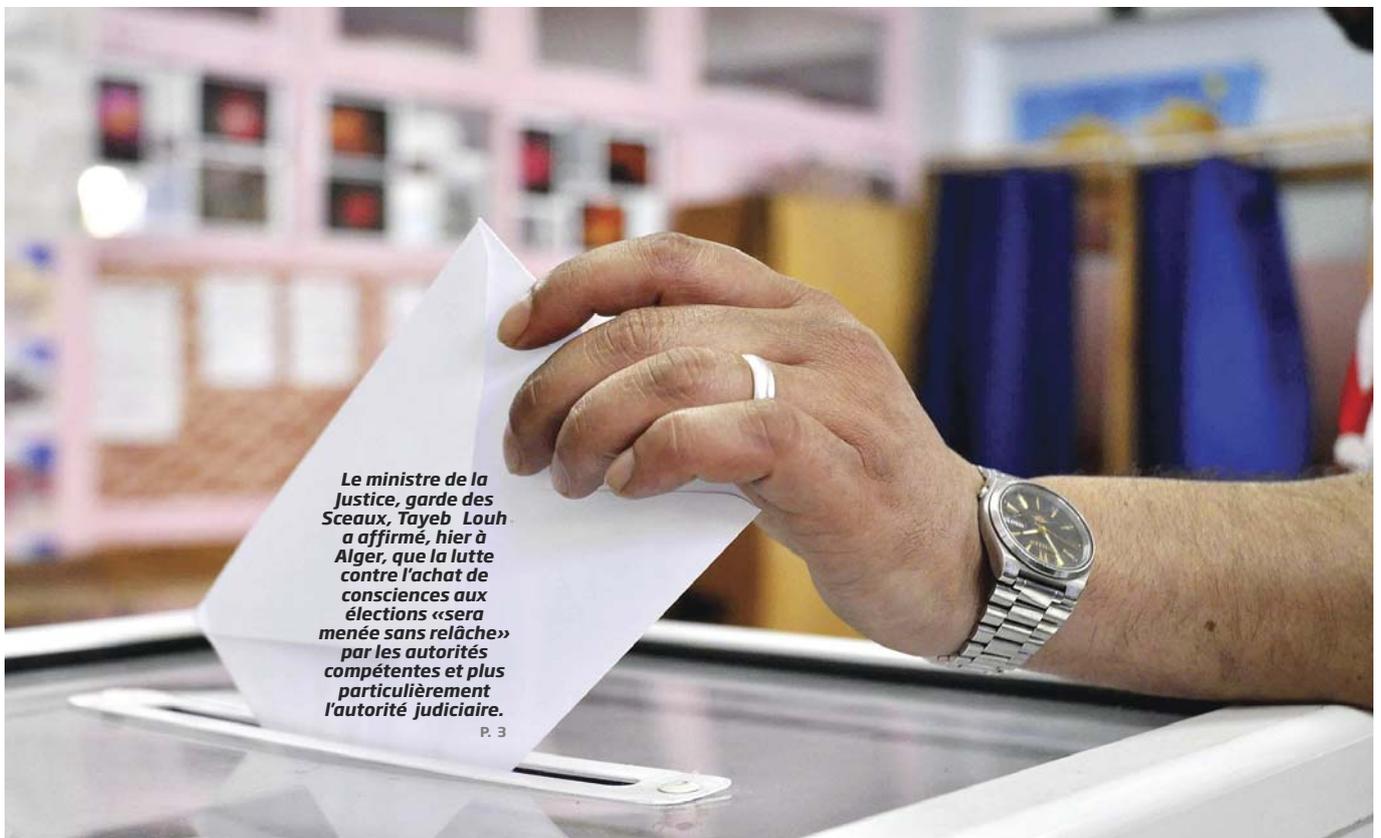


ALGÉRIE-ALLEMAGNE

Salon agricole international de Berlin : Retour de la participation algérienne après huit ans d'absence

P. 6

LE MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX, M. LOUH L'A AFFIRMÉ **«Lutte sans relâche contre l'achat de consciences aux élections»**



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a affirmé, hier à Alger, que la lutte contre l'achat de consciences aux élections «sera menée sans relâche» par les autorités compétentes et plus particulièrement l'autorité judiciaire.

P. 3

DÉCÈS

Le défunt Abdelmalek Guenaïzia inhumé hier au cimetière de Sidi-Yahia à Alger



L'ancien ministre délégué auprès du ministère de la Défense nationale, le général major Abdelmalek Guenaïzia, décédé lundi à l'âge de 83 ans, a été inhumé hier au cimetière de Sidi-Yahia à Alger.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE :

La révision exceptionnelle des listes électorales s'est achevée hier

La révision exceptionnelle des listes électorales qui a débuté le 23 janvier en prévision de l'élection présidentielle du 18 avril 2019, devait s'achever hier à minuit.

P. 3

F ⚽ T B A L L

LIGUE 1 (21^e JOURNÉE) :

Favorable au leader, choc JSK-MCA à Tizi-Ouzou

Le leader du championnat de Ligue 1 de football l'USM Alger évoluera sur du velours à domicile face au premier relégable l'USM Bel-Abbès, alors que son dauphin la JS Kabylie aura fort à faire face au MC Alger dans un «clasico» qui promet, à l'occasion de la 21^e journée demain et samedi, devant se clôturer le 1^e avril.

P. 22

LU DANS LA REVUE "EL DJEÏCH"

L'ANP «prête» à assurer la sécurité de l'élection présidentielle du 18 avril 2019

P. 3

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

65 orpailleurs interceptés à Tindouf, Tamanrasset et Djanet

P. 24

ACTIVITÉS SPATIALES:

Le projet de loi institue le «monopole exclusif» de l'Etat

P. 5

LE 18 FÉVRIER À L'USTHB Commémoration du 59^e anniversaire des essais nucléaires français en Algérie

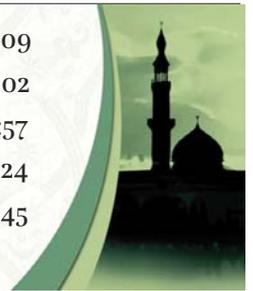
Sous le patronage du ministère des Moudjahidine et à l'occasion de la commémoration du 59^e anniversaire des essais nucléaires français en Algérie (13 février 1960), le musée national du Moudjahid en collaboration avec l'université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB), organise jeudi 14 février à partir de 8h30, à l'USTHB, une conférence-historique sous le thème «Les essais nucléaires toxiques français en Algérie, des victimes et des catastrophes écologiques».



Horaire des prières

Jeudi 30 Joumada-al-oula 1440

Fajr	06:09
Dohr	13:02
Asr	15:57
Maghreb	18:24
Isha	19:45



AGRICULTURE ET PÊCHE Bouazghi demain à Illizi et Djanet



Le ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, M. Abdelkader Bouazghi, effectuera les 8 et 9 février, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Illizi et la wilaya déléguée de Djanet. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs exploitations agricoles et d'élevages, et se réunira avec les agriculteurs, les éleveurs et les opérateurs économiques de ces régions.

DU 11 AU 14 FÉVRIER AU PALAIS DES EXPOSITIONS 15^e Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau



Le ministère des Ressources, organise du 11 au 14 février, au Palais des Expositions des Pins Maritimes (Safex), la 15^e édition du Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau (SIEE Pollutec/Alger).

DU 10 AU 13 FÉVRIER À ALGER Salon de l'électricité et des énergies renouvelables

Plus de 120 exposants nationaux et internationaux prendront part à la 2^{ème} édition du Salon de l'électricité et des énergies renouvelables (SEER) qui se tiendra du 10 au 13 février en cours à Alger. Ce salon est un espace pour présenter les dernières innovations dans les domaines de l'électricité et des énergies renouvelables. Cette 2^{ème} édition du SEER a pour but également de présenter des solutions innovantes dans la production de l'énergie, de la transmission, de la distribution et du stockage et de l'éclairage, afin d'apporter des solutions pratiques et durables aux différents problèmes à l'instar du gaspillage de l'énergie. Ce salon ambitionne, notamment, d'être un espace répondant aux besoins énergétiques du pays et d'échanger des solutions innovantes et d'avenir surtout dans les domaines de l'économie de l'électricité et de la lutte contre la contrefaçon ainsi que dans le domaine des énergies renouvelables (solaire et éolienne).



GALERIE ASSELAH Exposition de Abdenour Zerfaoui

La galerie d'arts Asselah-Hocine (39-41, rue Asselah Hocine, Alger), abrite du 9 février au 1^{er} mars, une exposition d'art plastique de l'artiste peintre Abdenour Zerfaoui.



Météo

	Max	Min
Alger	19°	06°
Oran	20°	05°
Annaba	16°	08°
Béjaïa	18°	08°
Tamanrasset	19°	02°

SALLE IBN KHALDOUN Spectacle de musique andalouse

L'orchestre des jeunes musiciens de musique andalouse d'Algérie (ensemble Safar), animera un spectacle intitulé «Mon étoile», ce soir à partir de 20h30, à la salle Ibn Khaldoun. Le concert sera dirigé par Khalil Baba Ahmed.



EHU ORAN 12^e Journée de diabétologie

L'établissement hospitalo-universitaire (EHU) d'Oran, organise depuis hier et jusqu'au 9 février, la 12^e journée de diabétologie. Plus de 500 spécialistes issus des quatre coins du pays et de l'étranger, en l'occurrence Maroc, Tunisie, Mali, Mauritanie, Burkina Faso, Sénégal, Côte d'Ivoire, France, Belgique, Guinée et Etats unis d'Amérique, participent à cet événement. Plusieurs thématiques liées au diabète seront débattues au cours de cette rencontre, telles que "la place de l'insuline dans le traitement du diabète de type 2", "le démembrement des diabètes de l'adulte", "le choix des antidiabétiques pour traiter les diabétiques de type 2", "l'individualisation de la prise en charge du DT2 mythe ou réalité".

DEMAIN À SÉTIF Séminaire international du Centre anti cancer

Les travaux du premier séminaire international du centre anti-cancer (CAC) de Sétif seront ouverts vendredi, a annoncé hier, le professeur Hocine Adlène Dib, chef service d'oncologie de ce centre et également président du séminaire. Organisée à l'initiative du centre anti-cancer de Sétif, en collaboration avec l'université Farhat Abbes (Sétif) et le professeur Mokhtar Hamdi Chérif, président de l'association locale "Ennour" de lutte contre le cancer, cette manifestation scientifique de 2 jours s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le cancer et l'évaluation du plan national 2015-2019 de lutte contre le cancer.

TIZI OUZOU Célébration du 3^e anniversaire de l'officialisation de tamazight

La Direction de la Culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, organise depuis hier, une série d'activités culturelle à l'occasion de la célébration du 3^e anniversaire de l'officialisation de Tamazight. Au programme aujourd'hui : de 9h à 17h à la maison de la culture Mouloud Mammeri, exposition de livres ayant trait à la culture et à la langue amazighe. A 10h au petit théâtre : table ronde autour du passage de la littérature berbère de l'oralité écrite. A 14h : projection d'un film documentaire autour de Cherif Kheddami, archives de l'ENTV. A 14h au théâtre régional Kateb Yacine : présentation de la pièce théâtrale «Célibatantes» et projection du film «Le menteur» de Ali Maouzaoui à la cinémathèque. Un concours d'écriture sous le thème «Tutlayt n tamazight seg timawit yer tira» aura lieu au niveau des établissements scolaires des localités de Azzeffoun, DBK, Boghni et Beni Yenni.



SEAAL Suspension de l'AEP à El-Harrach

Dans le cadre du projet de réalisation par (Cosider) de la ligne et des stations de métro du tronçon «El Harrach Centre-Bab Ezzouar-Aéroport» la Société des eaux et de l'assainissement de la wilaya d'Alger (SEAAL) procédera ce soir à partir de 20h au vendredi 8 février à 14h à des travaux de raccordement de quatre (04) déviations de conduites principales de distribution. Ces travaux localisés dans la commune d'El Harrach plus précisément au niveau du quartier Hassen Badi (ex-Belfort), engendreront une suspension de l'alimentation en eau potable qui touchera les quartiers de Hassen Badi, et la Radiuse. L'entreprise précise que la situation se rétablira progressivement durant l'après-midi du vendredi 8 février. Un dispositif de citernage sera mis en place afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers pour réduire les désagréments ainsi que la population dans les limites de ses possibilités. SEAAL remercie la population de sa compréhension et prie ses clients de l'excuser pour les désagréments causés par cette coupure d'eau, indépendante de sa volonté. L'entreprise met tout en œuvre pour rétablir au plus vite la situation et assurer de nouveau la continuité de service. Pour toutes informations, SEAAL met à la disposition des clients le numéro de son centre d'appel téléphonique le 1594, fonctionnel 24h/24, 7j/7.



ARMÉE L'ANP «prête» à assurer la sécurité de l'élection présidentielle du 18 avril 2019 ("El Djeïch")

L'élection du 18 avril prochain sera une occasion pour l'Armée nationale populaire (ANP) de réaffirmer ses «hautes aptitudes» à assurer la sécurité de tels rendez-nationaux et sa disponibilité à contribuer «avec succès» à cette fête démocratique, rapporte la revue de El Djeïch dans son dernier numéro du mois de février 2019.



Cela permettra aux électeurs d'accomplir leur devoir envers la patrie dans des «conditions normales» et dans un «climat sûr», note la même source, précisant que «l'ANP, de par son engagement patriotique constant, s'agissant notamment de la sécurité et de la stabilité du pays, réaffirme qu'elle ne déviara jamais des missions que la Constitution lui a assignées». L'Armée «a démontré, en de nombreuses occasions, qu'elle était prête à consentir les sacrifices les plus lourds pour la défense des intérêts suprêmes du pays, de ses frontières et de sa souveraineté en garantissant à l'Etat l'exercice de sa souveraineté dans les domaines aériens, terrestre et naval et en réunissant tous les facteurs de nature

à conforter et asseoir sa sécurité, à renforcer la défense nationale et à assurer son avenir», souligne l'éditorial de la revue El Djeïch.

Cette démarche émane, selon la même source, de «la détermination de l'Armée d'être à la hauteur des engagements qui lui incombent envers la patrie et le peuple, ainsi que de sa sincérité à œuvrer afin que le pays puisse vivre dans la sécurité et la quiétude et poursuivre son processus d'édification et de développement».

A cet effet, l'ANP «passe l'intérêt suprême du pays au-dessus de toute autre considération, dès lors que l'Algérie est au centre de ses préoccupations et le moteur des efforts soutenus qu'elle déploie dans nombre de domaines».

Mettant en avant «le climat de stabilité que connaît le pays grâce à la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, initiée par le président de la République et adoptée par le peuple», El Djeïch relève que «nos forces armées ont atteint, dans le cadre du parachèvement du professionnalisme et de modernisation, un haut niveau de maturité et d'expérience professionnelle ayant permis à l'ANP de se hisser à la hauteur des aspirations du peuple».

L'ANP «poursuivra sa marche afin d'apporter en permanence un plus qualitatif dans le domaine du développement des capacités opérationnelles de nos forces armées afin d'être au rendez-vous, prête à faire face à toute éventualité

concernant la préservation de la sécurité du pays, la défense de son intégrité territoriale et de son unité», ajoute la publication de l'Armée.

Sur un autre registre, la revue rappelle que «la démarche suivie par l'ANP, il y a de cela six ans, face aux groupes terroristes qui s'étaient infiltrés depuis les frontières Sud-Est pour attaquer le complexe gazier de Tiguentourine et prendre des otages dans l'optique d'en faire une arme pour négocier et marchander leur libération, a prouvé le haut niveau de professionnalisme atteint par nos forces armées algériennes et leur détermination à contrecarrer toute tentative visant à ébranler la stabilité de notre pays».

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE: La révision exceptionnelle des listes électorales s'est achevée hier

La révision exceptionnelle des listes électorales qui a débuté le 23 janvier en prévision de l'élection présidentielle du 18 avril 2019, s'est achevée hier à minuit. Cette opération qui doit permettre aux jeunes âgés de 18 ans et aux personnes ayant changé de résidence de s'inscrire dans leur nouvelle commune de résidence, a été lancée conformément aux dispositions de la loi organique n°16-10 relative au régime électoral, et la signature du décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour le 18 avril 2019 en vue de l'élection du président de la République.

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire avait invité tous les citoyens non-inscrits sur les listes électorales et âgés de 18 ans révolus le jour du scrutin, soit le 18 avril 2019, à demander leur inscription sur la liste électorale de la commune de résidence. Les électeurs ayant changé de résidence devaient, quant à eux, se rapprocher de leur nouvelle commune de résidence qui prendra en charge la procédure de radiation et d'inscription.

La demande d'inscription doit être appuyée par la présentation de deux documents, l'un justifiant l'identité et l'autre justifiant la résidence, avait précisé le ministère. Les bureaux chargés des élections au niveau des communes sont restés ouverts tous les jours de la semaine, de 9h 00 à 16h30. Dès la clôture de la période de révision des listes électorales, les citoyens omis sur ces listes auront la possibilité de présenter leurs réclamations au président de la commission administrative électorale.

«Tout citoyen inscrit sur l'une des listes de la circonscription électorale peut faire une réclamation justifiée pour la radiation d'une personne indûment inscrite ou l'inscription d'une personne omise dans la même circonscription, dans les formes et délais prévus par la présente loi organique», stipule l'article 19 de cette loi.

Les réclamations en inscription ou en radiation, doivent être formulées dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis de clôture de l'opération de révision des listes électorales et ce délai est ramené à 5 jours dans le cas d'une révision à titre exceptionnel, prévoit la nouvelle loi.

Les réclamations doivent être soumises à la commission administrative électorale, qui doit statuer par décision dans un délai ne dépassant pas 3 jours.

Un service via internet pour connaître le bureau de vote de chaque électeur

La loi organique adoptée en juin 2016 stipule que les intéressés peuvent former un recours dans les 5 jours ouvrables à partir de la date de notification de la décision. A défaut de notification, le recours peut être introduit dans un délai de 8 jours ouvrables, à compter de la date de la réclamation. «Ce recours, formé par simple déclaration au greffe, est porté devant le tribunal territorialement compétent ou le tribunal d'Alger pour la communauté algérienne établie à l'étranger qui statue par jugement dans un délai maximal de 5 jours sans frais de procédure et sur simple notification faite 3 jours à l'avance à toutes les parties concernées. Le jugement du tribunal n'est susceptible d'aucune voie de recours», précise la nouvelle loi.

Par ailleurs, le ministère de l'Intérieur a lancé, outre une campagne de sensibilisation pour l'inscription à ces listes destinée surtout aux habitants ayant bénéficié de logements dans les nouvelles cités, un nouveau service, via son site web: electeur.interieur.gov.dz/electeurconsult, offrant aux inscrits sur les listes électorales, la possibilité de connaître les centres et bureaux de vote dont ils relèvent en prévision de la présidentielle du 18 avril prochain. Ce service permet de consulter toutes les informations relatives à la carte d'électeur telle que le numéro de la carte et le centre ou le bureau de vote. Les citoyens sont invités à introduire le nom, le prénom, la date de naissance, la wilaya et la commune de résidence pour lancer l'opération de recherche et obtenir toutes les informations nécessaires. Au total 22.883.772 électeurs étaient inscrits sur les listes électorales lors des élections locales du 23 novembre 2017.

APS

PARLEMENT

Louh : «Lutte sans relâche contre l'achat de consciences aux élections»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a affirmé, hier à Alger, que la lutte contre l'achat de consciences aux élections «sera menée sans relâche» par les autorités compétentes et plus particulièrement l'autorité judiciaire.

Répondant aux préoccupations des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur le projet de loi modifiant et complétant la loi 06-01 relatif à la prévention et à la lutte contre la corruption, M. Louh a indiqué que «la moralisation de la vie publique et la lutte contre le phénomène d'achat de consciences aux élections, y compris celles du conseil de la Nation, sera menée, sans relâche, par toutes les instances compétentes, et plus particulièrement l'autorité judiciaire».

«Nul ne peut entraver le processus de lutte contre l'achat de consciences,

aussi bien au sein du conseil de la Nation que dans toute autre élection», a-t-il estimé, rappelant que la lutte contre la corruption, amorcée depuis des années, «était plus intense lors des précédentes élections du conseil de la Nation», qui se sont déroulées «dans le respect de la loi et en toute transparence».

«Nul ne peut, par une déclaration ou une critique, entraver ces procédures (inscrites dans le cadre de la lutte contre la corruption)», a-t-il assuré, ajoutant que «la volonté politique sera appliquée avec force par la voie de la justice, jusqu'à ce que le phénomène de l'achat de consciences disparaisse totalement». Le ministre s'est dit convaincu de la concrétisation de cet objectif, conformément à «la volonté du président de la République, exprimée à maintes reprises et celle qui anime le peuple algérien

au quotidien», des volontés qui, pour le ministre, sont «inébranlables».

Au terme de sa déclaration, M. Louh a lancé un appel aux parlementaires à œuvrer ensemble «loin de toute crispation». Abordant, d'autre part, l'élection présidentielle, prévue le 18 avril prochain, le Garde des Sceaux a relevé que le respect des rendez-vous électoraux et leur organisation dans les délais fixés «inscrivent en tant que principes fondamentaux pour l'ancrage de la démocratie et le respect de la légalité».

Le ministre a également tenu à mettre en relief le lien entre la lutte contre la corruption et la consécration de la démocratie, avant d'ajouter «tant que les élections demeurent le principal mécanisme de la démocratie, la lutte contre la corruption, au sein de ce mécanisme, constitue un devoir pour tout un chacun».

Décès de Hamid Ferhi, Coordinateur du MDS



Le Coordinateur national du Mouvement démocratique et social (MDS), Hamid Ferhi, est décédé mardi soir, à l'âge de 60 ans, à l'hôpital de Beni-Messous (Alger), a-t-on appris auprès de son parti. Hamid Ferhi, qui a été admis à cet hôpital depuis quelques jours pour une embolie pulmonaire, a été victime d'un accident cardiovasculaire (AVC) en décembre dernier, alors qu'il se trouvait en déplacement à l'intérieur du pays pour accompagner le candidat du parti à la prochaine élection présidentielle, Fethi Ghareb.

Père de deux enfants, le défunt a entamé dès son jeune âge son militantisme pour les causes justes et démocratiques. Un engagement qui ne se limitait pas à son appartenance partisane, depuis le Parti de l'Avant-garde socialiste (PAGS), avant que celui-ci ne change d'appellation pour devenir le MDS.

A l'issue d'un congrès du parti organisé en mai 2013, les membres du Conseil national avaient élu Hamid Ferhi au poste de Coordinateur national alors que le Secrétariat général avait échu à Yacine Téguia et celui de Porte-parole à Fethi Ghareb. Un ultime hommage sera rendu au défunt ce mercredi soir, lors d'une veillée funèbre au siège du parti, sis au 67 boulevard Krim Belkacem (ex-Télémy), avant son enterrement demain jeudi, après la prière d'El Dohr, au cimetière de Staouéli (Alger).

Une Algérienne parmi les victimes de l'incendie criminel de Paris



L'Algérienne Radia Benaziez, la quarantaine, est parmi les victimes de l'incendie criminel qui s'est produit dans la nuit de lundi à mardi dans le 16^e arrondissement de Paris, a-t-on appris hier de ses proches.

L'incendie a fait, selon un bilan provisoire, au moins dix morts et 32 blessés, dont 6 sapeurs-pompiers. Hier, la garde à vue de la suspecte a été levée et elle a été hospitalisée à l'institut psychiatrique de la préfecture de police de Paris. Une enquête a été ouverte pour «destruction volontaire par incendie ayant entraîné la mort».

Fille du défunt journaliste Slimane Benaziez, décédé en septembre 2017, Radia a été diplômée en 2002 de l'Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme (EPAU) d'El-Harrach avant de venir s'installer en France pour poursuivre une formation de gestion des entreprises. En sa qualité d'architecte, elle s'était spécialisée dans le conseil du maître d'ouvrage dans la gestion des projets (programmiste), avant de décider de travailler à son compte en créant un atelier pour l'architecture intérieure.

Le corps de Radia Benaziez sera rapatrié en Algérie où elle sera enterrée, a-t-on indiqué auprès du consulat général d'Algérie à Paris, qui prendra en charge le transfert. L'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdouda, a adressé hier un message de condoléances à sa famille et ses proches.

APS

DÉCÈS Le défunt Abdelmalek Guenaïzia inhumé au cimetière de Sid-Yahia à Alger

L'ancien ministre délégué auprès du ministère de la Défense nationale, le général major Abdelmalek Guenaïzia, décédé lundi à l'âge de 83 ans, a été inhumé mercredi au cimetière de Sidi-Yahia à Alger.



Les obsèques se sont déroulées en présence, notamment du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mouad Bouchareb, du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, du Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), de membres du gouvernement, de personnalités politiques, d'officiers supérieurs de l'ANP, et des membres de sa famille. Dans une oraison funèbre, le général-major, Boualem Madhi, direc-

teur de la communication, de l'information et de l'orientation au ministère de la Défense nationale a souligné le riche parcours du défunt depuis la révolution du 1^{er} novembre en passant par les différents postes qu'ils a occupés après l'indépendance au sein de l'ANP.

Né le 20 novembre 1936 à Souk Ahras, le défunt a été désigné, en 2005, ministre délégué auprès du ministère de la Défense nationale jusqu'en 2013. Le défunt avait rejoint l'Armée de libération nationale (ALN) en avril 1958 à l'âge de 22 ans où il a servi comme officier instruc-

teur, puis comme commandant d'unités de combat.

Après l'indépendance, le défunt avait occupé, après un cycle de formation effectué en ex-URSS et en France, plusieurs fonctions, notamment celles de commandant de brigade blindée, directeur central de la logistique puis du matériel et des fabrications militaires au sein du MDN. Abdelmalek Guenaïzia avait été promu au grade de général en 1984 avant d'être désigné, en 1985, commandant des forces aériennes, une fonction qu'il a cumulée à partir de 1987 avec celle d'adjoint au chef d'état-major

de l'ANP.

Nommé en 1990 chef d'état-major de l'ANP, il avait été promu, en 1991, au grade de général-major. Guenaïzia avait également occupé le poste d'ambassadeur d'Algérie en Suisse. Il avait été décoré de la médaille de l'Armée de libération nationale, de la médaille de l'Armée nationale populaire, ainsi que de l'Ordre du mérite national «El Athir». Le défunt qui a participé à la guerre israélo-arabe de 1973 en tant que commandant d'une brigade blindée, a été décoré par le président égyptien Mohamed Anouar Sadat.

BOUCHAREB : Feu Guenaïzia a servi l'Algérie avec dévouement

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mouad Bouchareb, a adressé mardi un message de condoléances à la famille de l'ancien ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, le général major Abdelmalek Guenaïzia, décédé lundi, dans lequel il a affirmé que le défunt "a fait preuve, tout au long de sa carrière, d'un grand dévouement et d'une profonde loyauté au service de l'Algérie".

"C'est avec une profonde affliction que nous avons appris la nouvelle du décès du Moudjahid, le général major Abdelmalek Guenaïzia, ancien ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale. En cette douloureuse circonstance, je tiens à présenter, en mon nom personnel et au nom de tous les membres de l'APN, mes sincères condoléances à sa famille, priant Dieu Tout Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde, d'assister les siens et de l'accueillir dans Son vaste paradis", a écrit M. Bouchareb dans son message.

"A quelques jours de la célébra-

tion de la journée du Chahid, le destin a voulu que notre pays perde l'un de ses moudjahidine ayant rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) durant la Guerre de libération puis les rangs du haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) après l'indépendance", a indiqué le président de la chambre basse du Parlement, affirmant que le défunt avait fait preuve, tout au long de sa carrière au sein de l'institution militaire, d'un grand dévouement et d'une profonde loyauté à travers les différents postes qu'il a eu à occuper au sein de l'ANP".

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah avait, pour sa part, adressé lundi un message de condoléances à la fa-



mille du défunt, dans lequel il avait affirmé que "l'Algérie a perdu un de ses vaillants enfants qui ont consacré leur vie au service de la patrie contre l'occupant français, mais aussi durant le processus d'édification de l'Algérie indépendante". "Je m'incline avec déférence devant son parcours riche de réalisations à travers les différentes postes de responsabilité qu'il a eu à assumer avec probité et dévouement en tant que commandant de l'Armée nationale populaire (ANP), a-t-il ajouté.

ACTIVITÉS SPATIALES: Le projet de loi institue le «monopole exclusif» de l'Etat

Le projet de loi relatif aux activités spatiales, qui sera soumis la semaine prochaine à l'APN, institue le «monopole exclusif» de l'Etat sur ces activités et prend en charge les aspects liés à la responsabilité de l'Etat en cas de dommage, tout en définissant les mesures à prendre en cas de retombée d'objets spatiaux sur le territoire national.

Il consacre également l'obligation de tenue d'un registre national d'immatriculation des objets spatiaux lancés dans l'espace extra-atmosphérique et couvre les aspects liés à la prévention des risques spatiaux et à l'intervention en cas de survenance d'un sinistre. Selon l'exposé des motifs de ce projet de loi, dont l'APS détient une copie, «ces aspects, non encore prévus dans la législation nationale, compléteront les dispositions de la loi 04-20 du 25 décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable».

Ce texte, structuré en 5 chapitres et 24 articles, définit les dispositions générales et les définitions relatives aux activités spatiales, de même que le fondement législatif national à l'immatriculation obligatoire des objets spatiaux lancés et l'ensemble des pro-

cédures et mécanismes de prévention des risques spatiaux et de gestion des catastrophes.

Il définit aussi la responsabilité de l'Etat en cas de dommage causé par un objet spatial immatriculé sur le registre national, les dispositions visant à finaliser le cadre juridique de la loi en matière d'activité spatiale précisant l'exclusion des activités spatiales pour les besoins de la défense nationale, du champ d'application de cette loi.

L'article 2 du projet de loi énonce, en outre, que l'activité spatiale est exercée dans le respect des principes de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique au service du développement durable et du bien-être de la communauté, de sécurité des personnes et des biens, de protection de la santé publique et de l'environnement pour un développement socio-économique national durable et du respect des en-

gagements internationaux de l'Algérie.

Le texte précise que les activités spatiales sont les activités d'étude et de conception, de fabrication et de développement, de lancement, de vol ou de guidage, de maîtrise et de retour d'objets spatiaux. L'exposé des motifs explique, par ailleurs, que les pays précurseurs dans le domaine spatial ont institué des agences spatiales et un cadre juridique régissant leurs activités, «afin de pallier au vide juridique existant», ajoutant que dans cet objectif, l'Algérie, s'est dotée en 2002, de l'Agence spatiale algérienne (ASAL), établissement national à caractère spécifique, chargé de la conception et de la mise en œuvre de la politique nationale pour la promotion et le développement de l'activité spatiale nationale.



L'Agence met en œuvre le Programme spatial national (PSN), adopté par le gouvernement en 2006, définissant la stratégie nationale de développement de l'activité spatiale, lit-on dans cet exposé des motifs. «Ce programme s'appuie sur un plan d'actions qui identifie les projets d'applications spatiales, les projets de systèmes spatiaux les mieux adaptés aux préoccupations nationales, les projets de réalisation d'infrastructures spatiales et d'acquisition d'équipements spécifiques, et l'ensemble des moyens et ressources contribuant au succès de sa mise en œuvre», souligne le document.

SANTÉ

Le ministre de la Santé insiste sur le renforcement de la prévention de l'hépatite C et de la brucellose

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a mis en exergue mardi à Khenchela la nécessité de renforcer la prévention des maladies notamment l'hépatite C et de la brucellose. Le ministre a appelé lors de sa visite dans la wilaya les responsables locaux du secteur à intensifier les campagnes de vaccination et à fournir les vaccins nécessaires pour la prévention de ces maladies afin d'assurer «une meilleure couverture sanitaire».

M. Hasbellaoui a salué le travail des autorités locales ayant permis le parachèvement de la réalisation de 11 polycliniques et 6 hôpitaux. Il a instruit le directeur local du secteur d'élever les dossiers d'équipements de ces in-

frastructures à son département pour les présenter au gouvernement et mobiliser les enveloppes financières nécessaires.

M. Hasbellaoui a inauguré une unité centrale de la santé scolaire sur la route de Batna à Khenchela et a inspecté ses divers pavillons avant d'inaugurer l'extension de 120 lits supplémentaires de l'établissement hospitalier public Ahmed Benbella dont la capacité est ainsi portée à 240 lits. A Bouhamama, le ministre a inspecté le chantier d'un hôpital et a promis aux citoyens de la commune la mise en service de cet établissement «courant 2019» avant de présider une réunion à huis clos avec les cadres locaux de son secteur au siège de la

wilaya. Auparavant, le ministre a présidé la cérémonie de remise de 7 ambulances à des établissements sanitaires de Babar, Lemsara, Khenchela, Djellal, R'mila, Yabuos et Bouhamama.

Il a aussi inauguré une polyclinique à Ouled Azzedine dans la commune d'El Mehmel et a inspecté le chantier d'un établissement hospitalier à Babar. Il a aussi visité deux structures sanitaires à Ouled Rechache et Chechar et a promis d'en ouvrir les portes «dans les meilleurs délais». Au terme de sa visite, le ministre a présidé au siège de la wilaya la cérémonie de remise des clés de logements de fonction à cinq médecins spécialistes en poste dans des établissements hospitaliers de la wilaya.

LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME ET LA RADICALISATION : L'expérience algérienne, «la seule à intéresser les autres pays»

L'expérience de l'Algérie en matière de déradicalisation et de lutte contre l'extrémisme religieux «est la seule à intéresser les autres pays», a affirmé mardi à Alger le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aissa.

Invité du Forum du quotidien Echaâb, M. Aissa a fait savoir que l'expérience de l'Algérie en matière de lutte et de prévention contre l'extrémisme et la radicalisation est la seule à intéresser tout le monde, par rapport à son voisinage», ajoutant que l'Algérie qui «parle d'une réelle expérience, dont elle est sortie indemne, souhaite mettre cet acquis au profit des pays confrontés à ce fléau, à l'image des pays du Sahel».

«L'Algérie qui a vaincu, grâce à son effort propre,

le terrorisme et qui œuvre, à présent, à la consécration des principes de modération et de juste milieu est devenue un exemple du vivre ensemble en paix», a soutenu M. Aissa.

Par ailleurs, et concernant les sessions de formation organisées au profit d'imams des pays du Sahel, le ministre des Affaires religieuses a précisé que cette initiative s'inscrivait dans le cadre de la démarche de l'Algérie pour faire connaître son expérience en matière de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, rappelant au passage que la France avait bénéficié, en 2014 dans le cadre d'une convention, d'une formation en Algérie en faveur d'imams français.

Ces sessions au profit d'imams des pays du Sahel

qui «partagent avec l'Algérie le même référent religieux» visent à parfaire leurs connaissances et à «battre en brèche les fondements idéologiques» auxquels s'appuient les groupes terroristes.

M. Aissa a révélé, à ce propos, que l'Algérie a accédé à une demande de la Chine pour la formation d'imams, à travers de sessions de courtes et longues durées en Algérie, afin de les habiliter à faire face aux idées intruses.

Sur un autre registre, et concernant la prochaine présidentielle et le rôle de la mosquée, le ministre a affirmé que tout sera mis en œuvre pour imposer les lois régissant le processus électoral qui exigent la neutralité des mosquées.

Le rôle des mosquées et

des imams était et demeure la sensibilisation de la société, l'interaction aux différentes situations et la lutte contre le discours défaitiste, a-t-il souligné.

Evoquant des «manœuvres d'aliénation» ciblant l'Algérie, notamment de «la hargha» et les tentatives de semer le désespoir dans la société, le ministre a soutenu que les 18.000 mosquées que compte le pays sont là pour les contrecarrer.

A propos de l'émigration clandestine, M. Aissa a réitéré que c'est là, un phénomène qui n'est pas propre à l'Algérie, mais mondial induit par la globalisation, expliquant que les pays occidentaux y recourent pour leur politique sélective en matière d'émigration.

TIZI-OUZOU : Poursuite de l'opération de réouverture des bureaux de poste et renforcement des effectifs

L'opération de réouverture des bureaux de poste fermés et le lancement de nouveaux bureaux à Tizi-Ouzou se poursuivra avec renforcement des effectifs, a assuré, mardi, le ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Imen-Houda Faroum. Mme Faroum qui s'exprimait en marge d'une visite de travail dans deux communes de la partie sud de la wilaya, Mkira et Draa El Mizan, a donné des instructions pour faire examiner devant la commission de sécurité de la wilaya la liste de tous les bureaux de postes encore fermés pour des raisons sécuritaires, en prévision de leur réouverture.

La ministre a relevé que suite aux instructions qu'elle a données lors de sa dernière visite dans la wilaya en juin 2018, un total de 20 agences postales sur les 29 recensées ont été rouvertes durant le dernier semestre de l'année écoulée, ce qui a permis de soulager les citoyens, dont les retraités, des déplacements vers le chef-lieu de leur commune voir vers des communes voisines pour entreprendre leurs démarches.

La ministre qui a procédé à la réouverture du bureau de poste du village Taka (Commune de Mkira) a souligné qu'il reste encore une dizaine d'autres structures à ouvrir.

Selon un communiqué remis à la presse, il s'agit d'une deuxième liste (en plus de celle arrêtée lors de la visite de la ministre en juin dernier) de 15 bureaux concernés par cette opération, dont celui de Boufihma rouvert également ce mardi par Mme Faroum.

La première responsable du secteur qui avait observé, lors de cette même visite entamée dans la wilaya de Boumerdes avant de se rendre dans l'après-midi à Tizi-Ouzou, un «manque» de personnel dans certains bureaux de poste et un «sureffectif» dans d'autres, situation, a-t-elle dit, «née d'une mauvaise évaluation des besoins par les directeurs locaux», a-t-elle observé, avant de donner instruction pour le recrutement d'employés en faisant appel au dispositif d'aide à l'insertion professionnelle.

Les nouvelles recrues bénéficieront d'un plan de recrutement au bout de 12 à 18 mois, une fois formé par Algérie poste et avoir fait leurs preuves, a-t-elle dit.

«Algérie poste doit impérativement recruter. Il faut qu'il y ait, même dans le plus petit village, au moins deux employés par guichet et augmenter l'effectif pour les localités à forte densité, afin d'assurer la qualité et la continuité de service, par la mise en place du système de brigades», a-t-elle dit, en demandant que les recrutements pour les nouveaux bureaux se fassent avant la réouverture de la structure afin que cette dernière puisse aussitôt être opérationnelle.

Le recrutement concernera également les facteurs, a ajouté Mme Faroum, qui a indiqué «qu'il doit y avoir un facteur par village et deux par chef-lieu de commune lorsque celle-ci est à faible densité d'habitants, sinon plus selon les besoins», a-t-elle indiqué.

Selon les explications fournies lors de la réouverture du bureau de poste qui fonctionne avec un seul employé au guichet, la direction de Tizi-Ouzou d'Algérie poste a transmis à sa direction générale un besoin de 250 postes d'emplois pour l'année 2019. Répondant au président d'APC de Mikra qui avait posé, sur place, le problème de manque de liquidité, le ministre a expliqué «qu'il est lié au manque de personnel». S'agissant des nouvelles technologies de l'information et de la communication, la ministre a relevé que la wilaya de Tizi-Ouzou jouit d'une «très bonne couverture» qui avoisine les 100% en fibre optique qui «remplace désormais le réseau classique».

Les zones montagneuses, où la fibre optique ne peut être déployée en raison du relief accidenté, sont prises en charge par la 4G LTE, a-t-elle rassuré. Ce programme de déploiement de la 4G LTE sera renforcé pour accompagner le retour de populations dans les villages et l'extension du tissu urbain en zone de montagne, constaté ces dernières années, a-t-elle dit. Répondant à une question, lors d'un point de presse animé à la fin de sa visite à Tizi-Ouzou, sur une éventuelle censure d'internet sur les réseaux sociaux, la ministre a expliqué qu'«il n'y a pas de censure institutionnelle sur les réseaux sociaux qui sont des applications qui appartiennent à leurs développeurs».

L'Algérie est l'un des pays de la région les plus libres si ce n'est le plus libre en la matière, nous sommes dans un pays démocratique ou la censure est bannie», a-t-elle insisté. Elle a toutefois relevé le danger que représente internet pour les enfants, relevant qu'«il est important de se doter des moyens de censure et, cette censure doit être entre les mains des parents qui doivent prendre conscience du risque auquel est exposée leur progéniture sur la toile afin de la protéger», a-t-elle insisté.

ALGÉRIE - ALLEMAGNE:

Salon agricole international de Berlin: Retour de la participation algérienne après 8 ans d'absence

La 137^e édition du Salon international des fruits et légumes de Berlin «Fruits logistica», ouverte hier, a été marquée par le retour des entreprises algériennes après huit ans d'absence à cette manifestation économique.

Ce Salon international voit la participation d'une vingtaine d'entreprises algériennes venues prospecter de nouvelles opportunités d'exportation.

Ce retour confirme la volonté algérienne de renouer avec les manifestations économiques majeures afin de promouvoir le produit algérien à l'international dans le cadre de la stratégie de la diversification des exportations.

«Fruits logistica est l'une des foires choisies par le comité interministériel pour son grand intérêt qu'elle présente pour l'Algérie», a souligné le ministre du Commerce, Saïd Djellab, lors de l'inauguration du pavillon algérien à cet événement mondial qui regroupe plus 3.200 exposants en provenance de 80 pays, avec 78.000 visiteurs professionnels attendus venant de 130 pays.

Outre les producteurs et distributeurs de fruits et légumes venant de plusieurs pays, cette foire regroupe également des entreprises actives dans le domaine technique agricole (semences, développement de variétés, matériels, technologies de surveillance emballage...), de la logistique (transport, services de dédouanement, terminaux de fruits et légumes, entrepôts frigorifiques, grande distribution...) ainsi que les services (contrôle de qualité et certification, systèmes de gestion des stocks, marketing, assurance...).

Il s'agit du premier événement inscrit dans le programme de la période 2019/2020 des manifestations économiques internationales auxquelles



l'Algérie compte participer (53 foires et salons). L'objectif est d'illustrer la qualité et la diversité des produits agricoles algériens mais aussi de prospecter de nouvelles opportunités d'exportation.

D'ailleurs, les exposants algériens participant à cette manifestation économique, qui se tient dans la capitale allemande, ont été choisis parmi les opérateurs qui ont déjà réalisé des opérations d'exportation de produits agricoles.

Ils ont ainsi bénéficié d'une réduction de 80% des frais de participation à travers le Fonds national du soutien et de promotion des exportations (FSPE).

La logistique, un des principaux atouts pour renforcer les exportations

Pour M. Djellab, le produit algérien

est, certes, présent dans les marchés internationaux et sa qualité reconnue, «mais il nécessite une meilleure promotion pour assurer la durabilité de cette présence».

Il s'agit donc de booster les exportations agricoles algériennes en augmentant le volume des produits exportés à travers des contrats avec les opérateurs de la grande distribution.

«Cette foire est une occasion pour brancher nos exportateurs avec le réseau international de la grande distribution», a avancé M. Djellab.

«La première étape du placement de nos produits est déjà franchie.

Il faut maintenant passer à la vitesse supérieure en exportant des volumes plus importants», a-t-il soutenu.

Pour attirer les clients potentiels, les exposants algériens mettent en exergue les atouts du produit agricole algérien: la proximité géographique par rapport à l'Europe, des variétés différentes et des produits de terroir de grande qualité: «Ces atouts nous offrent une marge de manœuvre importante», a estimé le ministre.

Toutefois, les perspectives d'exporter les produits agricoles algériens par grandes quantités sont conditionnées par le développement de la logistique et la réduction de son coût.

«Si nous voulons exporter en grandes quantités, la qualité, seule, ne suffit pas.

Il faut aussi assurer un approvisionnement dans les délais exigés par les clients», a-t-il insisté.

Pour ce faire, des opérations d'exportation expérimentales ont été réalisées en 2018 pour tester la capacité de la chaîne logistique algérienne à assurer le respect du timing.

Ces opérations ont donné de «bons résultats», ouvrant la voie à des contrats d'approvisionnement annuels, prévoit le ministre.

«Nous allons accompagner les exportateurs algériens des produits agricoles pour réussir le passage de l'étape de placement à celle de l'exportation régulière avec des grandes quantités», a-t-il assuré.

Pour rappel, les exportations agricoles et agroalimentaires algériennes ont atteint une soixantaine de millions de dollars en 2018 contre 44 millions de dollars en 2017.

ALGÉRIE - UE

Une centaine de projets associatifs financés par le programme PAJE depuis son lancement

Une centaine de projets associatifs ont été financés par le Programme d'Appui Jeunesse Emploi (PAJE) depuis son lancement en 2015, dans le cadre de sa Contribution au Développement Associatif (CODEVA), destinés à l'insertion professionnelle des jeunes dans les quatre wilayas-pilotes, a indiqué hier à Oran le directeur national de ce programme.

«Depuis son lancement, le PAJE a accompagné techniquement et financé de manière directe ou indirecte pas moins de 95 projets dans le cadre de la Contribution au Développement Associatif (CODEVA), destinés à l'insertion professionnelle des jeunes dans les wilayas d'Annaba, Khenchla, Béchar et d'Ouargla», a précisé à la presse Abderezak Boucherir, en marge du 2^e séminaire régionale de visibilité du PAJE.

Résultant d'une convention de financement entre l'UE et l'Algérie, le PAJE est un programme d'appui au développement et à la mise en œuvre des politiques nationales de la jeunesse et de l'employabilité des jeunes. Il est doté d'une enveloppe de 26 millions d'euros, (dont 23,5 millions représentent la contribution européenne et 2,5 millions la contribution algérienne), ce programme a été entamé en 2015 et se poursuivra jusqu'au mois de décembre 2019.

PAJE se décline en trois dimensions : le renforcement de l'inter-sectorialité et des partenariats, la jeunesse et la société civile et enfin la structuration de l'économie sociale et solidaire et l'appui à la création d'activités favorisant l'employabilité.

L'un des axes d'intervention du PAJE est le renforcement de l'accompagnement des jeunes en vue de leur insertion socioprofessionnelle en s'appuyant sur la société civile, et se traduit par le financement de projets associatifs, par le biais de subventions à travers un fonds dénommé ½ Contribution au développement associatif « (CODEVA) doté d'une enveloppe de 4 millions d'euros.

Son objectif spécifique étant de renforcer dans les wilayas-pilotes du programme (Annaba Béchar, Oran et Khenchla), les capacités institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles des acteurs de la société civile actifs dans le domaine de l'appui à la jeunesse.

Pour le responsable, ces derniers projets ont pris la forme d'aides à l'insertion professionnelle des jeunes (information, conseil, orientation, formation, accompagnement), des financements de projets associatifs visant l'insertion professionnelle de la jeunesse ou encore des projets d'entrepreneuriat via les dispositifs d'emploi existants.

Les projets financés touchent aux différents secteurs comme l'élevage, l'artisanat, l'environnement, les médias entre autres.

«Les résultats sont positifs dans la mesure où aucune difficulté majeure n'a été enregistrée dans la réalisation des projets», a-t-il indiqué.

Un autre axe du PAJE, non moins important, a été évoqué par le même responsable, en l'occurrence, l'inter-sectorialité, caractérisé par l'implication de 13 secteurs dans ce programme.

Pas moins de 130 entreprises de jeunes ont été créées depuis 2015 au titre du PAJE, ce qui a permis l'insertion professionnelle de près de 500 jeunes dans des activités génératrices de richesses et valeur ajoutée, a-t-il fait savoir. Pour la représentante de l'Ambassadeur de l'UE en Algérie, Silvia Severi, également Chef de opérations de coopération à la délégation de l'UE, cette rencontre est une «occasion pour faire le point sur le partenariat Algérie-UE en matière d'appui aux jeunes et à leur insertion dans le monde du travail et leur futur entrepreneuriat».

«La rencontre est également une opportunité pour échanger et approfondir les réflexions avec les acteurs dans ce domaine qui vont participer activement à la création d'emplois et à l'intégration de la jeunesse dans la vie économique du pays», a-t-elle ajouté.

Elle a également abordé la plateforme «Cap jeunesse», qui est une plateforme innovante et expérimentale pour favoriser l'employabilité, l'entrepreneuriat des jeunes et l'articulation avec la société civile.

Depuis son lancement en mars 2018, elle a reçu pas moins de 686 personnes pour une information, une orientation et un accompagnement personnalisés des jeunes, dans la durée, pour la construction de leurs projets. «Ce projet dans les wilayas-pilotes prendra fin



en décembre 2019. Nous espérons des résultats positifs pour pouvoir le mettre en œuvre dans d'autres wilayas», a souligné Mme Severi.

De son côté, le directeur local du programme à Oran, Fayçal Saïdi, également directeur local de l'emploi, a fait savoir que dans la wilaya d'Oran plus de 83 entreprises ont été créées grâce à ce programme, ce qui a permis de générer plus de 580 postes d'emplois.

Plusieurs projets ayant bénéficié de l'appui du PAJE ont été présentés, entre autres, le projet «une école-chantier» pour la formation professionnelle et l'employabilité des jeunes de l'association Santé Sidi El Houari (SDH) et le projet «Jeunes pour jeunes non-voies d'Oran» dont a bénéficié l'association sociale pour l'insertion professionnelle des aveugles et amblyopes

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS: Usine de transformation de la pomme de terre à Aïn Defla : un projet appelé à booster la filière dans la région

Terre de choix pour la production de la pomme de terre dont elle couvre près de 35% des besoins nationaux, la wilaya d'Aïn Defla s'apprête à se lancer dans la transformation de ce tubercule de large consommation à la faveur de la réalisation d'une usine dédiée à ce segment d'activité.

Fruit d'une convention, signée récemment entre des investisseurs algériens et américains versés dans la transformation de la pomme de terre, la réalisation de cette usine implantée dans la région de Bir Ould Khélifa (35 km au sud-est du chef-lieu de wilaya) aura des impacts «indéniables» sur la filière, estiment des professionnels.

Nonobstant les postes d'emploi qui seront créés, l'entrée en fonction de cette usine contribuera à l'absorption du surplus de production de la pomme de terre dans la wilaya et, par ricochet, réduire des fluctuations du prix de ce féculent sur le marché.



Un projet générateur d'emplois

Faisant état d'une moyenne de la production annuelle cumulée de pomme de terre (saison et arrière-saison) de 5 millions de quintaux au niveau de la wilaya, le responsable des statistiques à la Direction des services agricoles (DSA) de Aïn Defla, Amar Saâdi, estime que le tiers de ce volume est susceptible de faire l'objet de transformation.

«Avec une moyenne de production annuelle cumulée de pomme de terre de saison et d'arrière-saison de 5 millions de quintaux, laquelle atteint parfois les 8 millions de qx, le volume pouvant être transformé au niveau de la future usine avoisine les 2 millions de qx», a-t-il fait savoir.

Il a précisé qu'en cas de nécessité, il sera recouru au surplus de production de pomme de terre des wilaya avoisinantes dans le cadre d'opérations de partenariat, observant que «l'avantage» de Aïn Defla consiste en l'existence de structures de froid.

«Le volume avoisinant les 2 millions de qx est déjà disponible mais si la nécessité l'impose, il sera recouru au surplus de production des régions limitrophes à Aïn Defla telles autres Tiaret et Relizane, ce qui confèrera à la future structure un caractère régional», a-t-il fait savoir.

Selon lui, toutes les variétés de pomme de terre cultivées à Aïn

Defla sont transformables, précisant que le tubercule sera modifié sous diverses formes, à savoir flocon de purée, frites surgelées et chips.

Se réjouissant qu'une usine de transformation de pomme de terre «attendu depuis longtemps» puisse enfin être implantée à Aïn Defla, le président de la Chambre d'agriculture de Aïn Defla, Hadj Djaâlali a, de son côté, estimé que l'entrée en activité de cette structure atténuera «sensiblement» les pertes essuyées par les agriculteurs en cas de surproduction. «Je ne ferai preuve d'aucune originalité en disant que dans le cas d'une production abondante, ce sont les agriculteurs qui s'en féliciteront, obligés parfois dans le passé à vendre leur production à perte», a-t-il observé, soutenant que naguère, certains agriculteurs ont été contraints d'abandonner la filière car se voyant dans l'impossibilité de réinvestir.

Selon lui, la future usine de transformation de la pomme de terre de Bir Ould Khélifa contribuera à «booster» la filière dans la région de Aïn Defla (et même au-delà), mettant en avant les retombées «positives» du projet sur les plans économique et commercial.

Outre ses répercussions économiques et commerciales, l'importance de la future structure de transformation réside dans le fait qu'elle sera créatrice de plusieurs postes d'emploi. Selon le responsable de la «SARL Agro Benaini» qui

dirigera le projet en collaboration avec des investisseurs américains, Mustapha Benaini, la future usine de transformation de la pomme de terre générera quelque 300 postes d'emploi.

«La mise en place de cette usine est le couronnement de trois visites que j'ai effectuées aux Etats Unis, l'un des leaders mondiaux en matière de transformation de ce féculent», s'est-il réjoui, informant que la convention inhérente au partenariat entre les deux parties a été signée lors de la visite effectuée récemment aux Etats-Unis par le ministre de l'Agriculture, de la Pêche et du Développement rural, Abdelkader Bouazgui.

M. Benaini, connu pour être un producteur de la pomme de terre de consommation et de semence et qui assure également la fonction de vice-président du Conseil Interprofessionnel de la filière de Aïn Defla, a soutenu que la future structure, un complexe comportant diverses parties, est en cours de réalisation, signalant qu'il devrait entrer en fonction d'ici la fin de l'année en cours.

«Les équipements qui serviront au fonctionnement de l'usine seront ramenés incessamment des Etats Unis et, une fois les travaux de réalisation complètement achevés, nous nous lancerons dans l'activité de transformation qui devrait débiter vers la fin de l'année en cours», a-t-il soutenu.

ALGÉRIE - CUBA: L'Algérie a réalisé, ces dernières années, des progrès dans le domaine de la santé



La vice-ministre cubaine de la Santé, Marcia Cobas Ruiz, a salué, hier à Alger, les «progrès» réalisés par l'Algérie, ces dernières années, dans le domaine de la santé, indique un communiqué de de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Rappelant les relations de fraternité et d'amitié existant entre les deux peuples, algérien et cubain, et se félicitant de la dynamique que connaît la coopération bilatérale, notamment en matière de santé, Mme.

Marcia Cobas Ruiz a salué, lors d'un entretien au siège de l'APN, avec le président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté, Abdelhamid Si Afif, «les progrès» réalisés, ces dernières années, par l'Algérie dans ce domaine.

«Grâce à de remarquables efforts, l'Algérie s'est offert de bonnes perspectives sur plusieurs plans», a-t-elle ajouté.

De son côté, M. Si Afif affirmé que les relations algéro-cubaines «sont des liens historiques et ont toujours été clairs», ajoutant que ces relations «se sont consolidées à travers les années et la diplomatie parlementaire a contribué à leur promotion». Evoquant les réalisations de l'Algérie à la faveur des politiques de concorde civile et de réconciliation nationale et des réformes politiques initiées par le Président Abdelaziz Bouteflika, M. Si Afif a souligné la consolidation de la pratique démocratique et les larges attributions dont a été doté le pouvoir législatif.

Par ailleurs, M. Si Afif a plaidé pour «le raffermissement de la coopération bilatérale, la promotion de la concertation et du dialogue parlementaire, l'intensification de l'échange de visites et d'expertises et la coordination des positions», estimant que l'installation du Groupe d'amitié Algéro-cubaine constitue «un plus pour la coopération parlementaire».

ALGÉRIE-CANADA Bouchareb s'entretient avec l'ambassadrice canadienne de l'état et des perspectives des relations algéro-canadiennes

L'état et les perspectives des relations algéro-canadiennes, notamment dans leur volet relatif à la coopération parlementaire, ont été au centre de l'entretien, tenu hier, entre le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mouad Bouchareb et l'ambassadrice du Canada en Algérie, Patricia McCullagh, a indiqué un communiqué de l'APN.

Au cours de cette rencontre, les deux parties ont évoqué la nécessité «d'augmenter le volume des échanges économiques et d'encourager l'investissement dans le cadre d'une coopération d'égal à égal, tout en œuvrant à soutenir la formation, l'apprentissage et le transfert des technologies», a précisé le communiqué. Par ailleurs, le président de l'APN a



affirmé que les récentes réformes initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika «avaient renforcé» le rôle des institutions de l'Etat, les

acquis démocratiques, notamment en matière de droits de l'Homme, et de liberté d'expression et de confession, et la participation de la femme dans la vie politique, ce qui a conféré, a-t-il dit, à l'Assemblée populaire nationale davantage de responsabilité en vue de les concrétiser sur le terrain, l'APN étant considéré comme une interface du pluralisme politique en Algérie.

De son côté, l'ambassadrice canadienne a salué l'installation du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Canada qu'elle a qualifié de «passerelle d'échange parlementaire permettant d'aspirer à davantage de partenariats».

NAAMA: Baisse du nombre d'oiseaux d'eau migrateurs dans la zone humide «Agla Daira»

Le nombre d'oiseaux d'eau migrateurs a baissé dans la zone humide «Agla Daira» dans la commune d'Ain Benkheilil (ouest de Naama), à 475 oiseaux cette année contre 3.900 en 2018, a-t-on appris mardi de la conservation des forêts de la wilaya.

La baisse du nombre d'oiseaux migrateurs, inventoriés dans cette zone du 13 au 31 janvier dernier au titre du recensement hivernal de l'année 2019, est due à la sécheresse et à la faible pluviométrie engendrant une réduction du bassin d'eau, a-t-on fait savoir au service de protection de la faune et de la flore. Les oiseaux d'eau migrateurs, restés cet hiver dans cette zone humide, représentent huit espèces dont le canard à tête blanche, une espèce rare.

La zone humide de «Agla daira», classée en 2004 au titre de la convention internationale «Ramsar», occupe une superficie globale de 23.430 hectares dont 240 ha de plan d'eau et revêt une importance écologique.

Elle constitue pour les oiseaux migrateurs une zone de vie et de reproduction au niveau de l'axe migratoire entre l'Europe et l'Afrique, selon le même responsable.

La sécheresse, le pacage excessif et les activités des riverains dont le braconnage menacent sérieusement l'écosystème dans cet espace naturel devant promouvoir le tourisme écologique et attirer les chercheurs en environnement, a-t-on déploré.

MILA: 4.280 postes de formation professionnelle proposés pour la session du février en cours

Un total de 4.280 postes de formation professionnelle sont proposés dans la wilaya de Mila, en prévision de la rentrée du mois de février en cours, a-t-on appris mardi de la directrice du secteur.

Mme Samira Belmedjat, a précisé en marge des portes ouvertes sur les offres et les structures de ce secteur que ces places sont répartis sur 2.960 postes réservés à la formation diplômante et 1315 autres pour la formation qualifiante.

Le nombre de postes de cette session a connu une hausse par rapport à celui recensé au titre de la même session de l'année précédente marquée par l'enregistrement de 3.710 postes et 107 spécialités, a déclaré le responsable lors de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 10 du mois en cours.

Elle a également indiqué que 109 spécialités dont 5 nouvellement introduites et 18 filières sont proposées aux apprenants pour cette prochaine rentrée, soulignant la programmation de 8 filières de formation dite «passerelle».

En outre, 11 filières ont été introduites concernant le milieu rural (275 postes) répartis sur les communes d'Ain Molouk, de Tasedane Heddada, de Minar Zareza, de Hemala, d'Ahmed Rachedi, d'Oued Segane et d'Oued Khelouf, a-t-on noté, soulignant que les apprenants suivront leur formations dans les maisons de jeunes et des bibliothèques communales.

Les inscriptions de cette nouvelle session qui débutera le 24 du mois en cours affichent 45 % a relevé la même source, ajoutant qu'il était attendu «un engouement» pour ces inscriptions notamment la semaine dernière.

TAMANRASSET: Une enveloppe de 15 milliards DA pour booster l'action de développement

Une enveloppe de quinze (15) milliards DA a été retenue pour booster l'action de développement à travers la wilaya de Tamanrasset, a annoncé un responsable du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

S'exprimant lors d'une rencontre à Tamanrasset avec la société civile, au terme d'une visite de travail qui s'est achevée mardi soir, le secrétaire général du MICLAT, Salaheddine Dahmoune, a fait état de ce financement visant à booster l'action de développement à travers la wilaya de Tamanrasset et les wilayas déléguées d'In-Guezzam et In-Salah.

Conduisant une délégation intersectorielle englobant les secrétaires généraux de sept autres ministères, M.

Dahmoune a mis l'accent sur l'approche des pouvoirs publics visant à assurer le suivi régulier de l'évaluation de l'effort de développement et de sa généralisation à travers l'ensemble du territoire de la wilaya, assurant de la prise en charge de l'ensemble des doléances soulevées par la population locale lors de précédentes visites et le lancement de l'ensemble des projets retenus alors.

«Les pouvoirs publics adoptent une nouvelle approche concernant le développement des territoires, basée sur les études approfondies soulevées au Centre national d'aménagement du territoire relevant du MICLAT», a-t-il ajouté en soulignant que l'objectif escompté est un véritable développement humain et le passage de l'aspect quantitatif à l'aspect qualitatif dans les modes de gestion des infrastructures et de la ressource pour une gestion efficiente des installations socioéconomiques.

L'objectif étant le développement de la région et la création d'une zone économique d'excellence et l'impulsion de la dynamique de développement dans le Grand Sud, sur la base d'une feuille de route bien étudiée et cristallisant toutes les propositions soulevées, a poursuivi M.Dahmoune en saluant la contribution des autorités de la wilaya dans la présentation des attentes locales dans tous les secteurs d'activités, qui ont été étudiées en un temps court dans le cadre de la commission interministérielle.

Rappelant les réalisations accom-



plis dans cette wilaya, le SG du MICLAT a fait état, entre autres, de la réalisation de plus de 41.000 logements actuellement entre 90 et 95% d'avancement, le mégaprojet de transfert des eaux depuis In-Salah sur plus de 700 km afin avec un approvisionnement en eau potable qui va être 24/24 heure dans une dizaine de jours, la réalisation de nouveaux hôpitaux à Tamanrasset (200 lits), In-Guezzam et Tin-Zaouatine (60 lits chacun), ainsi que d'une polyclinique à Tamanrasset.

Il s'agit également du projet de réalisation d'un institut de formation paramédicale, de la réalisation de cantines scolaires et d'équipements d'énergie solaire dans tous les groupements scolaires, la dotation de tous les lycées d'internat, ainsi que l'attribution de 32 nouveaux bus scolaires, a encore fait savoir M.Dahmoune, en signalant que tous ces projets bénéficient d'un accompagnement de la commission interministérielle dans le cadre de l'approche participative.

La ressource humaine qualifiée au cœur de l'action de développement

Le même responsable a, par ailleurs, réitéré son appel aux jeunes à aller vers la formation professionnelle afin d'assurer une disponibilité de la ressource humaine qualifiée,

qui reste au cœur de l'action de développement et la condition de réussite des projets dans la région.

Toujours à l'adresse des jeunes, il les a conviés à se regrouper dans le cadre associatif et au sein de coopératives afin de bénéficier des avantages préconisés par l'Etat et de terres agricoles avec disponibilité de l'eau et de l'électricité, tout en affirmant que l'emploi reste tributaire de la formation des jeunes investisseurs, appelés à constituer le moteur de la dynamique de développement mais par l'esprit entrepreneurial sans plus attendre le recrutement par l'administration.

Les préoccupations des citoyens se sont articulées autour notamment de questions liées aux routes, au désenclavement, aux forages hydrauliques et leur équipement, au soutien agricole, à l'éducation et la santé.

Le secrétaire général du MICLAT, Salaheddine Dahmoune, est accompagné lors de cette visite de travail amorcée dimanche dernier, par les secrétaires généraux des ministères des Travaux publics et Transport, de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, de l'Education nationale, ainsi que ceux de l'Habitat, l'Urbanisme et la Ville, les Finances, l'Agriculture, le Développement rural et la Pêche, et les Ressources en eau)

ADE: Poursuite de la coupure d'eau dans la commune de Bejaïa

La coupure de l'alimentation en eau potable dans la commune de Bejaïa se poursuivra, en raison de la rupture d'une conduite d'eau potable, a avisé, mardi, l'Algérienne Des Eaux (ADE) dans un communiqué.

«L'ADE informe les habitants de la Commune de Bejaïa, impactés par la rupture de la conduite d'Eau potable DN 700 qui transporte de l'eau à partir de la source Bleue, que la coupure de l'alimentation en eau potable se poursuit, jusqu'à la décade de l'après-midi pour permettre l'intervention de nos équipes et assurer la reprise du service», a précisé la même source.

L'ADE a rappelé que cet incident a été provoqué, suite, aux pluies diluviennes et la crue d'El



Qued Agueriou où le niveau de la remontée des eaux empêche, jusqu'à cette heure, toute intervention des équipes.

Elle a assuré qu'à l'heure actuelle, les équipes de l'Algérienne des Eaux de Bejaïa, sont fortement mobilisées pour canaliser les eaux d'El

Qued de la rive droite vers

la rive gauche. «Cette manœuvre permettra de faire descendre le niveau des eaux pour pouvoir engager les travaux de réparation de la conduite DN 700 à partir de demain (mercredi)», a-t-elle poursuivi.

L'ADE a précisé, par ailleurs, que l'Alimentation en eau Potable, actuelle-

ment est assurée 1 fois tous les 2 jours avec une fréquence de 8 heures avec un renforcement d'un dispositif d'appoint par citerne qui a été mis en place (des camions citernes ont été mobilisés à cet effet).

Un dispositif d'information est maintenu, a-t-elle assuré, pour tenir les habitants de la commune de Bejaïa au courant de l'évolution de la situation, via la radio locale Soummam, le Centre d'Accueil Téléphonique Opérationnel (CATO), le 1593 et la page Facebook ADE.

«L'ADE réitère, encore une fois, son engagement sans faille, pour rétablir la situation dans les plus brefs délais», a-t-elle conclu.

BATNA: Une caravane de solidarité du CRA avec les familles démunies à T'zouket

Une caravane de solidarité du Croissant-rouge algérien (CRA) a été dirigée mardi vers 700 familles démunies de la localité reculée de T'zouket relevant de la daïra d'Arris, wilaya de Batna.

Conduite par la présidente du CRA, Mme Saïda Benhabîlès les 700 familles ont bénéficié de dons en nature incluant pour chacune 70 kg de produits alimentaires et des couvertures en plus de 50 tentes pour des familles nomades.

La remise des dons aux familles habitant cette région située à 1.800 mètres d'altitude a suscité la joie des bénéficiaires. Mme Benhabîlès a souligné que cette caravane de deux jours donnera lieu à la distribution de dons en nature pour 150 familles et sillonnera dans la capitale des Aurès les localités montagneuses reculées des communes d'Arris, Ouled Aouf et Maâfa avant de conduire des actions similaires à Tizi Ouzou, El Oued, Tébessa et Oum El Bouaghi. Une seconde série de visites similaires sera lancée dans environ deux semaines à partir de la wilaya de Naâma où les dons bénéficieront à 150 familles, selon la présidente du CRA qui a indiqué que d'autres localités seront choisies en fonction des besoins enregistrés et des intempéries. «Nous sommes sortis des grandes villes pour centrer l'actions dans les zones frontalières, montagneuses et enclavées jusqu'au plus profond du Sahara», a ajouté Benhabîlès qui a estimé que ceci «nous, en tant qu'organi-



sation humanitaire, permet d'être rassurés que le peuple algérien est imbibé de la culture et des valeurs authentiques de la solidarité».

Dans une initiative citoyenne, il a été procédé au siège de la wilaya de Batna à la signature d'une convention entre le CRA et Global group spécialisé dans le montage des véhicules en termes desquelles des aides ont été remises à cette instance humanitaire.

Selon Mme Benhabîlès, cette convention s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le CRA depuis 2014 pour diffuser la cul-

ture de solidarité pour que celle-ci «ne reste plus un poids supporté par l'Etat». Pour sa présidente, «le CRA ne peut pas travailler sans des partenaires et il est temps pour que le CRA devienne effectivement le bras humanitaire de l'Etat».

Les habitants de cette région montagneuse ont chargé Mme Saïda Benhabîlès avant son départ de T'zouket de transmettre un message de reconnaissance au président de la République Abdelaziz Bouteflika et un hommage spécial pour ce qu'il a apporté à la région et à l'Algérie.

GUELMA: Les femmes au volant, pas impliquées dans les accidents de la route en 2018

Une étude analytique réalisée par les services de la sûreté de wilaya de Guelma sur les accidents de la route enregistrés en 2018, a relevé «qu'aucune femme conductrice n'a été impliquée dans ces sinistres des routes», a indiqué mardi le chef de Sûreté de wilaya, le contrôleur Omar Chouder.

«La lecture analytique faite par les brigades spécialisées relevant de la sûreté de wilaya fait ressortir que les femmes conductrices de véhi-

cules n'ont été signalées dans aucun des accidents enregistrés dans cette wilaya durant l'exercice 2018», a précisé à l'APS le contrôleur de police.

Au total 430 accidents de la route dont 303 accidents corporels ont été enregistrés durant l'année 2018 à Guelma causant la mort de 12 personnes et des blessures à 377 autres, a-t-il fait savoir. Le facteur humain demeure la première cause des accidents de la route a révélé

Omar Chouder, estimant que le respect du code de la route observé chez les femmes conductrices et l'adoption de conduites «saines» au volant, «loin de la violence et l'agressivité» sont autant de facteurs à prendre en considération dans le résultat de cette étude.

Le chef de sûreté de wilaya de Guelma a déclaré que les femmes conductrices empruntent aussi comme les hommes les longs trajets sur les routes nationales menant vers Guelma,

Annaba, Constantine et Souk-Ahras notamment entre Guelma et Oued Zenati et Boucheggouf.

La sûreté de wilaya de Guelma a mis en place un programme de sensibilisation relatif à l'importance du respect du code de la route, a ajouté la même source, considérant que la sensibilisation influe «positivement» sur les conducteurs, au même titre de la répression «qui demeure nécessaire pour la sécurité routière».

TLEMCCEN: Ouverture d'une maternité au sein de la polyclinique de Beni-Boussaïd

Le secteur de la santé dans la wilaya de Tlemcen s'est doté d'une nouvelle maternité mise en service à la polyclinique de la commune de Beni Boussaïd, a-t-on appris mardi auprès de la direction de la santé et de la population (DSP).

Ce service ouvert en début de semaine courante exerce en permanence H/24 et dispose de différents matériels médicaux nécessaires pour la prise en charge des femmes enceintes par 4 sage-femmes, a indiqué la chargée d'information à la DSP, Ahlem Belkaid.

Cette nouvelle structure sanitaire permettra de renforcer et



d'améliorer les prestations médicales au profit de la population de cette commune frontalière, leur épargnant le déplacement vers l'établissement hospitalier «mère-enfant» de Tlemcen.

La polyclinique de Beni Boussaïd d'un coût de plus de 186 millions DA, inaugurée en octobre 2017, dispose d'une salle de soins, d'une autre de consultation, d'un laboratoire, d'une salle de radiologie.

Son personnel est composé de quatre médecins généralistes, de six infirmiers et de quatre laborantins.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ: Arrestation de 11 individus pour des affaires de vol à Alger et Blida



Les éléments de police des wilayas d'Alger et de Blida ont arrêté 11 individus pour des affaires liées au vol, a indiqué mardi un communiqué des services de la Sûreté nationale.

Les éléments de la police judiciaire de la circonscription administrative de Cheraga (ouest d'Alger), ont arrêté récemment 4 individus pour une affaire de vol d'un motocycle au niveau d'une cité à Dely Ibrahim, précise le communiqué qui a ajouté qu'après investigation et enquête sur l'affaire, l'objet volé a été récupéré.

A Blida, sept (7) individus ont été arrêtés par les services de Sûreté pour vol d'argent liquide en dinars (800 millions de centimes) et en devise ainsi que des bijoux. Selon la même source, les investigations et les enquêtes menées par la police judiciaire à l'aide des caméras de surveillance installées dans ladite cité leur ont permis d'identifier et de mettre la main sur les mis en cause. Après accomplissement des procédures légales requises, une partie de l'argent volé a été récupérée avec une quantité considérable d'or, conclut la même source.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ: Inscription de 19 opérations pour protéger les communes de la wilaya contre les inondations

Pas moins de 19 opérations portant sur l'étude et l'aménagement des Oueds et la protection de plusieurs communes et groupements d'habitations de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj contre les inondations ont été récemment inscrites, a-t-on appris mardi des services de la wilaya.

Un montant financier de plus de 3,6 milliards de dinars, puisé dans la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, a été consacré à cet effet et ce après l'approbation des propositions des communes contenant la liste «des points noirs», sujets aux inondations, a expliqué la même source.

En plus de la protection de plusieurs cités de la commune de Bélimour ainsi que le chef-lieu de la commune Hesnaoua contre les inondations, ces opérations vont permettre l'aménagement d'Oued El Faregh dans la commune d'El Annaser, Oued Ain Taghourt près de la RN 5 et Oued El Yachir.

Il est également prévu l'aménagement d'Oued Sidi Mebarek et l'élargissement d'Oued Djedjara dans la commune d'El Oued mais aussi la sécurisation des ouvrages d'arts de la commune de Medajna ainsi que la parachèvement et la protection des infrastructures de la région de «El Remail», a-t-on ajouté.

Les opérations inscrites au titre de ce programme portent également sur le parachèvement d'anciens projets à l'instar de la protection des chefs-lieux des communes d'El Mhir, Ouled Ibrahim, El Rabta, Leksour, El Mansourah, El Yachir, Khalil, Bordj Ghedir et le groupement d'habitation du village Fatima dans la commune d'El Mohamadja.

D'autre part, il est également question d'inscrire des suggestions pour étudier d'autres projets de protection du chef-lieu de wilaya et des communes de Belimour, Ghilassa, Ain Taghourt, Ras El Oued et Textar en plus de l'étude technique du projet d'aménagement de Oued Sefsaf dans la commune de Ras El Oued, a-t-on encore indiqué.

VIOLENCES EN LIGNE CONTRE LES JEUNES L'UNICEF appelle à une meilleure prévention

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a appelé mardi à agir de manière concertée pour prévenir et lutter contre la violence en ligne, les cyber-brimades et le harcèlement numérique dirigés contre les enfants et les jeunes à l'occasion de la Journée mondiale pour un internet plus sûr (Safer Internet Day).

L'UNICEF a lancé cet appel après une récente étude qui a récolté les réponses de plus d'1 million de jeunes de plus de 160 pays, et a recueilli de nombreuses suggestions dans le cadre d'une série de conférences contre la violence organisées par des étudiants un peu partout à travers le monde.

«Nous avons écouté les enfants et les jeunes du monde entier, et leur message était clair : internet est devenu un lieu où la gentillesse n'existe plus.

C'est pourquoi en cette Journée mondiale pour un internet plus sûr, l'UNICEF invite tout le monde - jeunes et moins jeunes - à se montrer plus gentil en ligne, et appelle à agir pour faire d'internet un lieu plus sûr pour tout le monde», a indiqué dans un communiqué de presse Henrietta Fore, directrice exécutive de l'UNICEF.

Le cyber-harcèlement peut faire beaucoup de mal, dans la mesure où il peut rapidement atteindre une audience très large, et reste indéfiniment accessible en ligne, suivant virtuellement ses victimes pour le restant de leur vie, a indiqué l'UNICEF.

«Trente ans après l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant et la création d'internet, il est temps pour les gouvernements, les familles, les cercles universitaires et le secteur privé de mettre les enfants et les jeunes au centre de leurs politiques numériques», a déclaré Mme Fore.

SATELLITES: Lancements réussis pour la première Ariane 5 de l'année



La première Ariane 5 de l'année a placé mardi soir avec succès et sur orbite «optimisée» deux satellites de télécommunication pour le Moyen-Orient, l'Inde, l'Europe et l'Afrique après avoir décollé mardi soir de Kourou (Guyane française), a annoncé par communiqué ArianeGroup.

La fusée lancée du centre spatial de Kourou a réussi sa mission de mise en orbite de deux satellites pour le compte de l'agence spatiale indienne Isro et pour une collaboration entre l'Arabie Saoudite, Chypre et la Grèce.

Le lanceur européen a décollé à 18h01 (heure locale) avec à son bord les satellites HS-4/SGS-1 et GSAT-31 d'une masse totale au décollage de 9 tonnes. HS-4/SGS-1 est un satellite de télécommunication appartenant à l'organisation scientifique du gouvernement d'Arabie saoudite et à l'opérateur greco-chypriote Hellas Sat.

Ce satellite fournira des services de «télévision, d'internet, de téléphonie et des moyens de communications sécurisés» au Moyen-Orient, en Afrique du Sud et en Europe, a indiqué par communiqué ArianeSpace.

Sa durée de vie est estimée à plus de 15 ans. GSAT-31 est un satellite de télécommunication conçu et fabriqué par l'agence spatiale indienne qui vise à réduire la fracture numérique dans le sous-continent indien. Sa durée de vie est estimée à plus de 15 ans.

ETATS-UNIS: Le Nord magnétique fonce du Canada vers la Sibérie

Le Nord géographique n'est pas le Nord magnétique. Ce dernier se déplace en ce moment à une vitesse de 55 kilomètres par an, ce qui a forcé les scientifiques à publier cette semaine un nouveau modèle magnétique, indispensable à de nombreux systèmes de navigation.

Le Modèle magnétique mondial (World Magnetic Model) est utilisé pour la navigation aérienne et maritime des armées, mais aussi par les boussoles de nos smartphones.

Il est mis à jour tous les cinq ans, mais le dernier modèle, datant de 2015, s'est avéré en décalage important par rapport aux observations réalisées à la fin de l'année 2018.

Le champ magnétique terrestre est généré principalement par le mouvement du fer liquide qui compose la majorité du noyau terrestre, à 3.000 km sous la surface.

C'est ce qui fait dériver les pôles magnétiques. Le modèle permet de corriger la direction indiquée par la boussole afin de retrouver le nord géographique, qui est fixe.

La découverte du Nord magnétique, dans le nord du Canada, date de 1831. Les scientifiques des agences atmosphériques américaine et britannique (NOAA et BGS) ont publié lundi une mise à jour urgente du modèle, avant une prochaine actualisation normale fin 2019.

Concrètement, si on comparait la direction indiquée par l'aiguille d'une boussole depuis la France entre aujourd'hui et il y a deux siècles, il y aurait une différence d'une vingtaine de degrés, explique à l'AFP Arnaud Chulliat, géophysicien à l'Université du Colorado à Boulder et à la NOAA.



«C'est un mouvement très lent mais qui est bien réel. Sur plusieurs décennies, cela peut atteindre plusieurs degrés», dit-il. Ce décalage n'a pas beaucoup d'importance dans les latitudes les plus peuplées, mais «près du pôle magnétique, le changement est plus rapide».

Le Nord magnétique, au fil des siècles, s'est déplacé de façon plus ou moins imprévisible dans les archipels du Grand nord canadien. Depuis la fin du XIXe siècle, il file en direction de la Sibérie. Depuis les années 1990, le mouvement s'est accéléré, à travers l'océan Arctique, la vitesse passant

d'environ 15 km/an à 55 km/an aujourd'hui. Comment mesure-t-on ce champ magnétique? Les chercheurs se rendaient autrefois sur la banquise pour réaliser des mesures et localiser le Nord magnétique, l'endroit où l'aiguille d'une boussole pointerait exactement à la verticale.

Arnaud Chulliat et des collègues ont fait une telle expédition en 2007. Des observatoires mesurent aussi le champ magnétique.

Mais les données les plus utilisées aujourd'hui viennent des trois satellites Swarm, lancés par l'Agence spatiale européenne en 2013.

ETATS-UNIS: Pas de poursuites contre un policier qui avait abattu un Noir

Un policier américain qui avait abattu un jeune homme noir lors d'une fusillade dans une galerie commerciale ne sera pas poursuivi, a annoncé mardi le procureur général de l'Alabama, s'attirant les critiques des défenseurs des droits civiques.

L'agent qui a abattu Emantic Bradford le 22 novembre 2018 «n'a pas commis de crime au regard des lois de l'Alabama», écrit Steve Marshall dans un communiqué, en rendant public des extraits d'enregistrements vidéo du drame.

Ce jour-là, un homme avait ouvert le feu dans une

galerie commerciale de Hoover, près de Birmingham, bondée à l'occasion des fêtes de Thanksgiving. Deux policiers se trouvaient sur les lieux. L'un d'eux avait immédiatement tiré sur Emantic Bradford, qui courait avec une arme à la main, selon les enregistrements vidéo. La police avait d'abord déclaré avoir neutralisé le tireur, avant de reconnaître qu'elle s'était trompée. L'auteur des tirs avait été arrêté quelques jours plus tard en Géorgie et a depuis été inculpé pour tentative de meurtre.

La mort d'Emantic Bradford, un ancien mili-

taire de 21 ans, qui, selon ses parents, possédait un permis pour porter son arme, avait provoqué des manifestations de colère à Hoover.

L'agent responsable de sa mort avait été placé en congé le temps que la police fédérale enquête.

Sur la base de ses conclusions, le procureur général a estimé mardi que le policier avait agi de manière «raisonnable compte tenu des circonstances».

Il avait «identifié Bradford comme une menace mortelle pour des civils et a tiré pour éliminer cette menace», a justi-

fié Steve Marshall. Le procureur est un «lâche», a commenté le père de la victime, citée par la presse locale.

«Nous n'allons pas rester tranquille quand la police inflige des violences létales à des Noirs et essaie de se justifier», a tweeté la puissante organisation de défense des droits civiques ACLU, reprenant le slogan «Black lives matter» (la vie des Noirs compte).

Ce mot d'ordre a servi de cri de ralliement à de nombreuses manifestations ces dernières années aux Etats-Unis, face à une série de bavures policières à l'encontre de jeunes Noirs.

GUINÉE: 7 morts dans un accident de la route



Au moins sept personnes ont perdu la vie dans un accident de la route survenu lundi à Gougoudjé, une localité située à 20 km du centre-ville de Koundara, dans le nord de la Guinée.

Le drame est survenu lorsqu'un véhicule de transport en commun est entré en collision avec un camion-remorque qui avait à son bord un chargement de bétails, a indiqué le maire de la commune urbaine de Koundara, cité mardi par des médias locaux. «Le choc a provoqué un incendie qui a consumé les victimes. Il y a eu 7 morts. Les corps ont été transportés à la morgue de l'hôpital de Koundara. Pour le moment, nous ne connaissons pas la cause», a souligné le maire.

Jeudi dernier, un autre accident avait fait quatre morts à Conakry.

TUNISIE - INTEMPÉRIES: 61 maisons inondées, des dizaines d'habitants évacués

L'eau des pluies et les eaux de oued Medjarda en crue ont inondé environ 61 maisons dans la ville tunisienne de Jendouba, ainsi que les localités de Aouachia et Aouled Al Haj dans la région de Jerif, a rapporté mardi l'agence de presse, TAP, citant une source officielle.

Le niveau de l'oued Medjarda qui traverse la ville a atteint douze (12) mètres, selon le rapporteur de la Commission de prévention des catastrophes et d'organisation des secours, Mounir Riyabi, et le délégué de la région. Au total, trente (30) maisons ont été inondées dans le quartier de Zghadiya à Jendouba, pour la plupart dans le quartier Amal, sept autres dans le quartier Timiri, quatre dans le village de Aouled Al Haj dans la zone de Aljarif, délégation de Jendouba, et 20 autres au niveau de la localité de Aouachia, située à proximité de oued Mellegue dans la même délégation.

Le niveau des eaux ayant inondé les maisons a parfois dépassé 1,5 mètre, ce qui a poussé certains résidents à utiliser les canots pneumatiques de la protection civile et les camions lourds pour gagner les centres d'hébergement avant de pouvoir sécuriser leurs meubles sur les toits, selon l'agence. Selon



Mounir Riyabi, le niveau de oued Medjarda a commencé à baisser à Ghardimaou et également à Jendouba alors que son niveau «risque» de monter dans la ville de

Dans un communiqué publié mardi, la commission de prévention

des catastrophes et d'organisation des secours a appelé les résidents vivant à proximité des rives de oued Medjarda et de ses affluents à évacuer leurs domiciles et leur bétail, après leur avoir fourni des moyens de transport, en prévision de possibles inondations.

PAKISTAN: Un séisme de magnitude 5,6 secoue le Pakistan

Un séisme de magnitude 5,6 a secoué mardi soir plusieurs régions du Pakistan, dont Islamabad, la capitale du pays, a indiqué le Centre national de surveillance des séismes.

Le tremblement de terre s'est produit à 21H47 heure locale.

Son épïcêtre se situait à 40 km de profondeur, à 104 km au nord-est de la zone de Muzzaffarabad, dans la partie pakistanaise du Cachemire, a précisé le centre.

De fortes secousses ont été ressenties dans



plusieurs régions du pays, dont la province de Khyber-Pakhtunkhwa, dans le nord-ouest du pays, et certains districts de la province orientale

du Pendjab, a rapporté la presse locale. Les secousses ont provoqué un début de panique, et les habitants se sont tous précipités à l'extérieur.

Aucune victime et aucun dégât matériel n'ont cependant été signalés pour le moment.

Le Pakistan a déjà connu plusieurs graves tremblements de terre, car il se situe dans une des zones sismiques les plus sensibles du monde, et est particulièrement vulnérable aux secousses.

Le séisme de mardi est le deuxième séisme de magnitude 5 ou supérieure à toucher le Pakistan en quatre jours.

Samedi, un séisme de magnitude 5,8 avait déjà secoué certaines régions du pays.

INONDATIONS EN AUSTRALIE: Les autorités mettent en garde contre un nouveau déluge

Les autorités en Australie ont mis en garde mardi contre de nouvelles «très fortes pluies» et «inondations subites» dans le nord-est du pays.

Le Premier ministre Scott Morrison a effectué une tournée dans la région affectée par ces inondations qui n'arrivent «que tous les cent ans», selon l'Etat du Queensland. Des milliers de maisons ont été inondées, les écoles et les aéroports sont fermés et des crocodiles ont été vus dans les rues de Townsville.

«Ca va tout simplement être dur, être dur pendant un moment», a déclaré M. Morrison, exprimant sa sympathie pour les gens ayant perdu leur maison. «Le vrai travail, c'est d'assurer qu'ils pourront nettoyer et reconstruire leur vie».

Dans certaines zones les eaux descendaient, mais les météorologues prévenaient qu'un retour à

la normale ne serait pas immédiat. «Nous nous attendons à ce que ce système de mousson demeure actif durant les jours qui viennent, avec potentiellement une amélioration durant le week-end, donc on peut voir le bout du tunnel», a déclaré Richard Wardle, du Bureau de météorologie de l'Etat du Queensland, dans le nord-est du pays.

«Mais nous nous attendons à de nouvelles périodes de fortes pluies, pour certaines très fortes, sur le nord-est tropical dans les prochains jours», avec un «risque élevé d'inondations soudaines», a-t-il ajouté.

Si les régions septentrionales de l'immense île-continent sont habituées aux fortes pluies en période de mousson, cette année elle se sont révélées beaucoup plus intenses que la normale. La région reçoit en moyenne 2.000 millimè-



tres de pluie chaque année, mais certaines villes pourraient dépasser ce seuil en seulement quelques jours, faisant parler les locaux de «Big Wet» («grosse humidité»). La localité de Townsville a été durement touchée, avec une évacuation pour plus de 650 personnes, tandis que 11.000 foyers restaient privés d'électricité mardi.

EGYPTE: Un bâtiment s'écroule à Louxor: une Allemande et deux fillettes tuées



Une touriste allemande et deux fillettes égyptiennes sont mortes mardi après qu'un bâtiment s'est écroulé dans un quartier résidentiel de la ville de Louxor dans le sud de l'Égypte, a indiqué un responsable des services de sécurité. La touriste allemande passait devant le bâtiment quand il s'est effondré aux alentours de 18H00 locales (16H00 GMT).

Elle est morte à l'hôpital des suites de ses blessures, a précisé ce responsable sous couvert d'anonymat.

Un Allemand qui marchait avec la victime à ce moment-là a été blessé et transporté à l'hôpital, ainsi que 13 autres personnes, selon des sources médicales et le responsable des services de sécurité.

Louxor et ses environs sont une des plus importantes destinations touristiques en Égypte.

Les visiteurs viennent y voir la tombe du célèbre pharaon Toutankhamon, dans la Vallée des rois, ou démarrer des croisières sur le Nil.

INCENDIE À PARIS: Au moins dix morts et trente blessés



Au moins dix personnes sont mortes et trente autres ont été blessées dans le violent incendie d'un immeuble à Paris, survenu dans la nuit de lundi à mardi, probablement d'origine criminelle, selon les premiers éléments d'enquête.

"Paris est en deuil ce matin", "le bilan est terrible", a réagi dans un tweet la maire de Paris Anne Hidalgo sur place. Les pompiers, dont six ont été blessés au cours de l'intervention, ont souligné qu'il ne s'agit que d'un bilan "provisoire. La reconnaissance est toujours en cours".

Il leur a fallu plus de cinq heures pour maîtriser le feu. Plus d'une cinquantaine de personnes ont dû être évacuées en urgence, parfois à l'aide de grandes échelles. "La France se réveille dans l'émotion après l'incendie rue Erlanger à Paris cette nuit. Pensées pour les victimes" a tweeté le président Emmanuel Macron.

Une habitante de l'immeuble ravagé par l'incendie a été interpellée et placée en garde à vue, a annoncé le procureur de la République de Paris Rémy Heitz.

"Une personne a été interpellée, c'est une femme, elle est actuellement en garde à vue", a-t-il déclaré Rémy Heitz, cité mardi par des médias locaux, précisant qu'il s'agissait d'une "habitante" de l'immeuble.

Une enquête a été ouverte pour "destruction volontaire par incendie ayant entraîné la mort", et confiée à la police judiciaire, a annoncé le parquet de Paris.

Un précédent bilan du procureur de la République de Paris Rémy Heitz faisait état de huit morts.

ALLERGIES

NOTRE OBSESSION DE L'HYGIÈNE EST-ELLE EN CAUSE ?

Pour expliquer l'augmentation des cas d'allergies dans les pays occidentaux, certains experts accusent la pollution atmosphérique. D'autres en revanche, incriminent davantage notre société aseptisée et nos trop grandes précautions en matière d'hygiène. Serions-nous trop propres et trop prudents ?

Depuis quelques décennies, nos sociétés occidentales connaissent une augmentation importante du nombre de personnes allergiques, asthmatiques ou encore atteintes de maladies auto-immunes. Si certains spécialistes pointent du doigt la pollution atmosphérique, la plupart des scientifiques incriminent notre environnement « trop propre. » Le Dr Jean-François Bach, professeur émérite en immunologie à l'Université Paris Descartes, a bien voulu répondre à nos interrogations sur ce sujet.

Propreté et allergies : deux constats en parallèle

« Il y a une chose que personne ne conteste, c'est qu'il y a bien une augmentation de la fréquence des maladies allergiques (asthme, allergies alimentaires, eczéma etc.) et auto-immunes depuis ces trente dernières années, explique Jean-François Bach, Docteur en médecine, chercheur en immunologie et Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences. Pour rappel, selon l'Inserm, les maladies auto-immunes résultent d'un dysfonctionnement du système immunitaire qui s'attaque aux constituants normaux de l'organisme. C'est par exemple le cas du diabète de type 1, de la sclérose en plaques ou encore de la polyarthrite rhumatoïde.

Mais si l'augmentation de la fréquence des allergies et des maladies auto-immunes fait l'unanimité, les raisons évoquées pour l'expliquer sont encore à l'étude et font débat. « Pour les allergologues, cela s'expliquerait par une hausse des allergènes dans l'environnement ou encore par la pollution », rapporte Jean-François Bach. Mais globalement, c'est l'hypothèse hygiéniste qui est le plus souvent avancée par la communauté scientifique : à cause de notre environnement aseptisé et « trop propre », nous ne développons pas suffisamment notre système immunitaire, ce qui aboutit à des allergies ou des maladies auto-immunes. D'après le Dr Jean-François Bach, qui a écrit de nombreux travaux sur ce sujet, plus de 1 000 publications scientifiques vont dans ce sens à l'heure actuelle.

« La propreté se caractérise par la diminution de la charge bactérienne qui nous entoure », détaille le spécialiste. Selon lui, cette propreté est à diviser en deux parties : la « propreté sociale » (qui passe par l'eau du robinet plus propre, les vaccins, l'usage



des antibiotiques etc.) et la propreté individuelle. Sur la première, l'individu a peu de façons d'agir. En revanche, sur la seconde, il est directement impliqué.

L'avantage de l'exposition aux infections de la communauté

De manière générale, si nous n'avons pas la main sur la « propreté sociale », qui nous entoure, nous avons chacun des habitudes d'hygiène personnelles, pas toujours appropriées, qui ne nous exposent pas suffisamment à des infections bénéfiques pour notre système immunitaire. Pour Jean-François Bach par exemple, « les mères compulsives » qui « mettent des couches contenant des antiseptiques » à leur bébé agissent de façon opposée, à tort. De même, « il ne faut pas être catastrophé si l'enfant mange une tartine de beurre qui est tombée par terre par exemple. »

En outre, la vie en société des plus jeunes âge est bénéfique au système immunitaire de l'enfant, même si ce dernier est souvent malade. « Si vous mettez un bébé à la crèche, il va attraper toutes les infections des petits copains, alors que si vous le gardez à la maison, il sera moins soumis à ces infections. Et il a été parfaitement montré qu'il y a plus de maladies allergiques chez les enfants qui ont été à la maison. Le fait de mettre les enfants à la crèche les proté-

geant donc un peu des maladies allergiques », affirme le chercheur. Par ailleurs, « un scientifique a eu l'idée de regarder la fréquence de l'asthme en fonction de l'ordre de naissance dans les familles », raconte le Dr Bach. « Il a observé (et cela a été confirmé) que l'aîné souffre davantage d'asthme que ses jeunes frères et sœurs. » En effet, selon la fratrie, les enfants les plus jeunes de la fratrie attrapent les infections rapportées par leurs grands frères et grandes sœurs, alors que ces derniers n'ont pas autant été exposés aux infections étant petits.

Ville, campagne et animaux de compagnie

Une idée reçue consiste à dire qu'il y a plus d'asthme en ville qu'à la campagne. En vérité, « il y a plusieurs études, dont une très récente, qui ont montré que la fréquence de l'asthme n'était pas plus élevée en ville qu'à la campagne. C'est donc un argument majeur contre l'hypothèse de la pollution. » Un exemple flagrant est celui de l'Allemagne de l'Est dans les années 1990, nous raconte Jean-François Bach. L'Allemagne de l'Est était alors moins développée que celle de l'Ouest et avait plus de pollution. De plus, les gens y vivaient dans des conditions précaires, avec peu d'hygiène. Pour autant, il y avait plus d'asthme en Allemagne de l'Ouest que dans la partie Est, contrairement à ce

que pensent les scientifiques. De même aujourd'hui, les pays occidentaux sont beaucoup plus touchés par les maladies allergiques et auto-immunes que les pays moins développés, où la population est plus exposée aux infections.

Mais si le contraste ville-campagne n'est pas visible, l'exposition aux animaux a clairement été établie comme étant un facteur diminuant le risque d'allergies. « Lorsqu'un enfant à la campagne vit dans une ferme, où il y a beaucoup d'animaux, il a beaucoup moins de risque de développer un asthme qu'un enfant qui ne vit pas dans une ferme, même s'il habite dans la même zone », assure l'académicien. « Et il suffirait même que la mère soit exposée aux animaux pendant la grossesse pour qu'il y ait déjà un effet, même si la femme va vivre en ville après l'accouchement. » Et en ville, lorsque les enfants vivent avec un chien, il y a une diminution du risque d'asthme », ajoute le chercheur. Pour l'heure, aucune étude scientifique n'a encore réussi à expliquer ce phénomène. L'hypothèse qui domine suggère que les chiens posséderaient dans leurs poils ou dans leur salive des bactéries protectrices, qui stimulent le système immunitaire des enfants.

Des précautions à maintenir au niveau des maladies contagieuses

Au sujet des enfants, Jean-François Bach suggère de « revenir à ce que l'on faisait il y a 20 ou 30 ans. Les parents à l'époque ne prenaient pas des précautions inutiles, n'avaient pas de réactions exagérées envers l'hygiène des petits », souligne l'académicien.

Pour autant, le chercheur assure qu'il ne faut pas cesser de prendre certaines précautions indispensables à la santé de tous comme celle de vacciner son enfant contre les maladies contagieuses (de type rougeole, rubéole et oreillons par exemple). Dans le même sens, le lavage des mains en sortant des transports en commun et avant de passer à table n'est pas forcément à remettre en cause, surtout en période d'épidémie (grippe, gastro-entérite, etc.). « C'est une question de bon sens. Il faut continuer à prendre des précautions d'hygiène élémentaire, de façon non-contraindre. Mais l'obsession de la propreté extrême est à éviter » conclut le chercheur.

BPCO : une alimentation saine réduit les risques

Une alimentation saine et équilibrée réduit les risques de développer une bronchite chronique, selon une étude publiée le 3 février 2015. La bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), aussi appelée bronchite chronique, est une maladie respiratoire généralement causée par le tabagisme. Toutefois, un tiers des personnes qui la développent ne fument pas. Dans une étude publiée dans le *British Medical Journal*, des chercheurs français et américains se sont donc penchés sur les autres facteurs entrant en jeu dans la pathologie. Entre 1984 et 2000, ils ont ainsi suivi l'alimentation de 73 293 femmes et entre 1986 à 1998, celle de 47 228 hommes. Parmi les volontaires, ceux dont l'alimentation était la plus saine diminuaient leurs risques d'un tiers de développer une bronchite chronique par rapport aux autres qui se nourrissaient mal. Des conclusions prometteuses également valables chez les fumeurs et les ex-fumeurs. Pour les scientifiques, une nourriture saine doit comprendre beaucoup de céréales complètes, de noix et de poissons gras riches en oméga-3 (saumon, sardine, maquereau...) et d'autres produits en viandes rouges et en poissons sucrés.



La pensée positive, un gage de bonne santé ?



Les émotions positives ressenties au quotidien pourraient nous permettre de rester en bonne santé, selon une étude californienne. Pour être en bonne santé, il est nécessaire de bien manger, de bien bouger, de bien dormir etc., de bien penser ! Une étude menée par des chercheurs de l'Université de Californie vient en effet de montrer que voir la vie en rose pourrait nous éviter beaucoup de maladies.

Les universitaires ont interrogé 200 jeunes adultes sur leurs sentiments au quotidien (enthousiasme, divertissement, satisfaction...) et ont prélevé chez eux des échantillons de tissus des glandes et des joues.

Plus d'émotions positives, moins de maladies

Résultat : les volontaires qui ont éprouvé le plus d'émotions positives, mais aussi la surprise et la peur, ont présenté des niveaux plus bas de cytokines pro-inflammatoires, des marqueurs d'inflammation associés à de nombreuses maladies (diabète de type 2, maladie d'Alzheimer, arthrose, dépression...).

Précisons que les cytokines jouent également un rôle dans la lutte contre les infections. Toutefois, des niveaux trop élevés de ces marqueurs sont associés à une moins bonne santé.

Soyez curieux, n'ayez pas peur !

Si le fait d'être heureux a une influence directe sur la santé et l'espérance de vie, qu'en est-il de la peur, associée elle aussi à la baisse du taux de cytokines pro-inflammatoires ?

"La crainte est associée ici à la curiosité et au désir d'explorer, suggérant des réponses comportementales opposées à celles observées dans les troubles inflammatoires au cours desquels les individus s'isolent des autres", explique Jennifer Stellar, principal auteur de l'étude. Ces résultats devraient être confirmés par d'autres études. En attendant, écoutez de la musique, allez vous promener dans la nature ou allez voir une

HYGIÈNE NASALE POURQUOI ON DOIT DAVANTAGE PENSER À SE LAVER LE NEZ

Prendre une douche tous les jours, généralement nous y pensons ! En revanche, nous avons moins le réflexe de nous nettoyer le nez au quotidien. Pourtant, c'est une habitude qui permet de se protéger des infections ORL et d'améliorer le bien-être respiratoire comme l'explique le Dr Benoît Lamblin, ORL à Paris.

Les rayons des pharmacies débordent de produits nettoyants pour le nez, surtout pendant la saison hivernale. Pourtant, c'est souvent un geste qu'on réserve, à tort, aux périodes de rhume et sur prescription du médecin. Nous avons donc interrogé un médecin ORL pour qu'il nous explique l'intérêt d'un lavage de nez régulier pour la santé.

A quoi sert le lavage de nez ?

La réalisation régulière du lavage nasal a plusieurs intérêts :

- Elle prévient et traite les infections rhinopharyngées.

- Elle améliore le bien-être respiratoire (respiration, affaiction) face à la pollution environnementale par élimination des particules qui se déposent sur la muqueuse et qui occasionnent une inflammation locale.

- Elle limite les allergies aériennes en empêchant le déclenchement de la réaction allergique locale nasale.

- Elle restaure l'activité physiologique nasale : filtration, drainage, immunité...

Comment et à quelle fréquence pratiquer un nettoyage de nez efficace ?

La fréquence des lavages est dictée par la nécessité et l'efficacité de ces soins locaux.

- Le liquide salé isotonique n'est pas toxique et n'entraîne aucun échange avec l'organisme, il n'y a donc pas de limite théorique au nombre de lavages quotidiens.

- Quand le lavage s'impose, il doit être effectué en moyenne deux fois par jour (matin et soir) et suivi de mouchage. Certaines pathologies chroniques nasales nécessiteront 3 à 4 utilisations quotidiennes.

- Pour que ce lavage soit efficace, il doit être le plus simple possible et rapide afin de ne pas entraîner de lassitude au long cours. Les pulvérisateurs conditionnant ces solutions vont dans ce sens.

Doit-on se nettoyer le nez même quand on n'est pas enrhumé ou qu'on ne souffre pas de rhinite allergique ?

Il est jamais indispensable de se laver le nez. Pourtant, l'action préventive de ces lavages est bien connue contre les infections rhinopharyngées et les rhinites allergiques. Leur utilisation est donc conseillée au long cours chez les patients fragiles et allergiques.



ryngées et les rhinites allergiques. Leur utilisation est donc conseillée au long cours chez les patients fragiles et allergiques.

sérum sanguin. On dit alors que cette solution est isotonique.

Quelles peuvent être les conséquences d'une mauvaise hygiène nasale ?

Au quotidien, un inconfort face à la pollution ou à l'environnement, une fragilité face aux infections et aux allergies. En cas d'infection nasale, les lavages suivis du mouchage, associés aux autres traitements, limiteront le risque de dissémination des infections vers les sinus (sinusites), oreilles (otites), la gorge (pharyngites) et les bronches (bronchites).

Existe-t-il des contre-indications au lavage de nez ?

A ma connaissance non. Chez les sujets hypertendus, l'apport de sel est souvent contrôlé, il faudra donc éviter d'avaler la solution salée utilisée.

Pourquoi utilise-t-on de l'eau salée pour nettoyer le nez ?

Il faut utiliser une solution neutre pour l'organisme ne créant pas d'échange avec la muqueuse nasale. C'est pour cela qu'on utilise une solution salée (9 grammes de sel pour 1 litre d'eau) de concentration identique à notre

Comment bien choisir son produit d'hygiène nasale ?

Le meilleur produit est celui qu'on utilise régulièrement ! Différents conditionnements existent : dosettes, pulvérisateurs, flacons. Chacun a ses avantages et ses inconvénients. Le plus consensuel est le pulvérisateur qui est optimisé pour une utilisation quotidienne et rapide.

Quels sont les autres précautions à prendre au quotidien pour éviter d'avoir le nez bouché ?

Il n'y a pas d'attitude infallible et ces précautions reposent sur la prévention. Il faudrait vivre loin des villes, des allergènes et des virus !! Vaste sujet... difficile à mettre en pratique.

Mais on peut intervenir sur quelques habitudes : arrêt du tabac, lavage des mains (solution hydro alcoolique), mouchage avec mouchoir jetable, éternuement protégés par le « coude » et non par la main qui va serrer celle du voisin quelques secondes après... Pour prévenir les allergies, il est important d'aérer quotidiennement son habitat, de veiller à l'éviction de l'allergène et pratiquer une désensibilisation si possible.

APPRENDRE À JOUER D'UN INSTRUMENT AIDE LE CERVEAU À MIEUX VIEILLIR

Apprendre à jouer d'un instrument de musique quand on est enfant aurait des bénéfices pour la santé cognitive tout au long de la vie, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale The Journal of Neuroscience. Les leçons de solfège et les gammes effectuées quand on est enfant permettraient de stimuler le cerveau et faciliteraient le développement neuronal. Elles auraient aussi un impact tout au long de la vie et protégeraient la santé cognitive des seniors. Mathématiques, langues, physique, histoire... Les emplois du temps scolaires voient de plus en plus disparaître les cours de musique. Pourtant, pour mieux développer ses fonctions cognitives et

protéger son cerveau tout au long de sa vie, il faudrait aussi savoir déchiffrer des partitions et jouer d'un instrument de musique, selon des chercheurs canadiens.

Les chercheurs de l'Université de Toronto (Canada) ont mené une expérience avec 20 personnes âgées de 55 à 75 ans dont la moitié avait appris à jouer d'un instrument de musique avant 14 ans. Les participants ont dû écouter au casque des sons aussi simples que des voyelles et d'autres sons plus compliqués qui demandaient une plus grande capacité d'écoute. Pendant toute la durée du test, leur cerveau était analysé par électroencéphalographie. Les résultats de cette étude révèlent

que plus les participants ont pratiqué la musique durant leur enfance, plus leur cerveau répond vite à une série de sons. « La réaction cérébrale était deux à trois fois plus rapide chez les anciens musiciens par rapport à leurs pairs non musiciens », explique Michael Weiss, du département de psychologie de l'Université de Toronto (Canada), co-auteur de l'étude.

« Apprendre le solfège et jouer d'un instrument de musique permet une représentation plus détaillée, propre et précise du signal sonore, ce qui explique pourquoi ces personnes sont plus sensibles et meilleures en compréhension auditive » affirme le chercheur.

COTE D'IVOIRE: L'ex-président ivoirien Gbagbo en liberté conditionnelle en Belgique



L'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo, acquitté par la Cour pénale internationale (CPI) de crimes contre l'humanité, est en liberté conditionnelle en Belgique, a annoncé la CPI mardi. «M. Gbagbo est désormais en liberté conditionnelle en Belgique», a indiqué une porte-parole de la CPI, en attendant un éventuel appel contre son acquittement prononcé le 15 janvier. Bruxelles avait annoncé samedi avoir accepté d'accueillir M. Gbagbo, 73 ans, acquitté de crimes contre l'humanité commis en 2010 et 2011 au cours des violences post-électorales en Côte d'Ivoire et libéré vendredi sous conditions.

Depuis lors, M. Gbagbo et son co-inculpé Charles Blé Goudé, l'ex-chef du mouvement des Jeunes Patriotes dont la CPI a également décidé la libération, résidaient dans un lieu tenu secret.

Parmi les conditions édictées par les juges figurait l'obligation de résider dans un Etat membre de la CPI en attendant un éventuel procès en appel.

Les juges n'avaient pas précisé le pays qui accueilleraient M. Gbagbo, ni si un retour de l'ancien président dans son pays, qui fait partie des Etats membres de la Cour, était envisageable.

Depuis leur retentissant acquittement, le maintien en détention des deux hommes était au cœur des débats devant la CPI, la défense ayant demandé une mise en liberté immédiate et inconditionnelle. L'accusation craignait que MM. Gbagbo et Blé Goudé ne se présentent pas devant la Cour en cas d'appel, et souhaitaient que les deux hommes remettent leurs passeports et soient remis à la garde d'un pays proche des Pays-Bas. La Belgique avait donné son accord en expliquant que la deuxième femme et un enfant de M. Gbagbo résidaient à Bruxelles. En détention depuis plus de sept ans, Laurent Gbagbo était jugé pour des crimes commis pendant la crise de 2010-2011, née de son refus de céder le pouvoir à son rival, l'actuel président ivoirien Alassane Ouattara. Les violences avaient fait plus de 3.000 morts en cinq mois. Il avait été arrêté en avril 2011 par les forces du président Ouattara, soutenues par l'ONU et la France. Il est le premier ancien chef d'Etat à avoir été remis directement à la CPI.

MM. Gbagbo et Blé Goudé étaient accusés de quatre chefs de crimes contre l'humanité: meurtres, viols, persécutions et autres actes inhumains, pour lesquels ils ont toujours plaidé non coupable. L'acquiescement de M. Gbagbo est intervenu à une période tendue en Côte d'Ivoire, à l'approche de la présidentielle de 2020: Alassane Ouattara n'a pas dévoilé ses intentions et la coalition formée avec Henri Konan Bédié, son ancien allié contre Gbagbo, a explosé.

LIBYE-ONU:

L'ONU et le gouvernement libyen lancent un plan d'action humanitaire de 202 millions de dollars

La Mission d'appui des Nations unies en Libye et le gouvernement libyen ont lancé mardi un plan d'action humanitaire de 202 millions de dollars destiné à venir en aide à plus d'un demi-million de personnes dans ce pays.

Selon le service de presse du Premier ministre libyen, ces fonds serviront à répondre aux besoins humanitaires urgents, comprenant les besoins de santé, d'approvisionnement en eau et d'éducation.

ETATS-UNIS - SAHARA OCCIDENTAL

Le Sahara occidental occupé, un territoire non-libre, selon Freedom House

Le Sahara occidental occupé demeure un territoire non libre où le respect des droits politiques et civiques connaît une régression importante, selon l'ONG Freedom House.

En 2018, les territoires sahraouis illégalement occupés par le Maroc n'ont enregistré aucun progrès en matière de libertés démocratiques, précise l'ONG américaine dans son rapport 2019 sur la démocratie dans le monde, présenté mardi à Washington.

Freedom House leur attribue un score de 4 points sur cent (4/100), l'un des plus mauvais au monde.

La situation des libertés au Sahara Occidental occupé, sous occupation marocaine, ne s'est pas améliorée, les territoires cumulent chaque année des notations négatives.

Le rapport qui couvre la démocratie en termes de libertés civiles et de droits politiques s'intéresse, entre autres, au pluralisme et à la participation politiques, ainsi qu'à la liberté d'expression et aux droits d'association. L'année dernière, le Sahara Occidental a enregistré les pires scores en matière de libertés civiles et droits politiques, cumulant une notation de 7/7 pour ces deux indicateurs ainsi que pour l'indicateur relatif à l'évaluation de la liberté en général.

La notation pour ces trois indicateurs est établie sur ordre décroissant de 1 à 7 où le score 1 (un) représente un degré maximal de liberté et le 7 (sept) le plus mauvais score. Freedom House a encore intégré cette année le Sahara occidental dans le classement des territoires «non indépendants», en veillant à la faire apparaître sur la carte géographique comme un territoire complètement séparé du Maroc.

Le rapport détaillé sur la situation des libertés au Sahara occidental sera publié incessamment, indique Freedom House. A l'échelle mondiale, l'ONG constate un recul des libertés en



2018 pour la treizième année d'affilée. Sur les 195 pays évalués, 68 ont connu une régression des droits politiques et des libertés civiles contre 50 seulement qui en ont enregistré une progression.

Ce centre de réflexion alerte sur l'affaiblissement de la démocratie aux Etats-Unis, qui a été en particulier impactée par la régression de l'Etat de droit et des garde-fous contre la corruption.

En matière de libertés, les Etats-Unis connaissent actuellement des «tendances similaires» à celles observées dans des «pays où la démocratie a été rattrapée par l'autoritarisme», avertit cette ONG.

«Le plus grand danger vient du fait que la démocratie aux Etats-Unis n'est pas infiniment durable, surtout si un président montre peu de respect pour ses principes», a expliqué Michael

Abramowitz, président de Freedom House. L'ONG basée à Washington relève que le score de 86/100 obtenu par les Etats-Unis cette année en matière de libertés «place la démocratie américaine plus près de celles qui sont en difficultés comme en Croatie que des démocraties traditionnelles en Allemagne et au Royaume Uni».

«La détérioration continue de la démocratie américaine accélérera le déclin en cours de la démocratie mondiale. En effet, elle l'a déjà fait», s'inquiète l'ONG.

Les attaques multipliées du président Trump contre le pouvoir judiciaire, la presse, et sa «résistance aux garde-fous contre la corruption sont toutes des tactiques connues des autocrates étrangers et des démagogues populistes qui cherchent à subvertir le contrôle de leur pouvoir», soutient Freedom House.

SOUDAN DU SUD:

Machar prévoit de revenir en mai, confirme l'ONU

Le dirigeant rebelle du Soudan du Sud, Riek Machar, prévoit de revenir à Juba en mai en application de l'accord de paix de septembre 2018, qui représente «la meilleure chance» de mettre un terme à la guerre, a confirmé mardi l'émissaire de l'ONU pour ce pays, David Shearer.

Le chef de la mission de paix de l'ONU dans ce pays (Minus, environ 16.000 Casques bleus) a rencontré la semaine dernière Riek Machar, exilé à Khartoum, afin de parler de la formation d'un gouvernement de transition avant des élections. «Il m'a dit qu'il était prêt à revenir fin mai», a déclaré David Shearer lors d'une rencontre avec des

journalistes à l'ONU. Ce retour représentera un «moment critique» pour la formation d'un gouvernement de transition, a-t-il ajouté.

Dans le cadre de l'accord de paix, Riek Machar doit rentrer à Juba en mai, près de trois ans après avoir fui la capitale alors en proie à de violents combats ayant marqué la mort d'un précédent accord de paix. Le Soudan du Sud a sombré dans la guerre civile en décembre 2013, lorsque le président Salva Kiir, un Dinka, a accusé son ancien vice-président Riek Machar, de l'ethnie nuer, de fomenter un coup d'Etat.

«Il reste des problèmes épineux à résoudre», a

ajouté David Shearer, émissaire de l'ONU au Soudan du Sud depuis janvier 2017. «Mais cet accord nous donne la meilleure chance depuis longtemps de faire avancer le Soudan du Sud dans la bonne direction». Initialement envisagée en février, une visite du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a été repoussée à plus tard dans l'année lorsque Riek Machar et le président Salva Kiir seront à Juba, a aussi dit l'envoyé spécial de l'ONU.

Depuis la signature du dernier accord de paix, «les combats ont beaucoup diminué», a précisé David Shearer, poussant de nombreux Soudanais du Sud



qui avaient trouvé refuge près de bases de l'ONU à regagner leur domicile. Environ 193.000 personnes sont toujours dans des camps de l'ONU contre 205.000 il y a cinq mois, selon lui.

PALESTINE:

Le président Abbas soutient le retour de la Syrie au sein de la Ligue arabe

Le président palestinien, Mahmoud Abbas, a annoncé hier que les autorités palestiniennes soutiendraient le retour de la Syrie au sein de la Ligue arabe et espéraient atteindre cet objectif lors de prochaines consultations entre les pays arabes, ont rapporté des médias locaux.

«Nous soutenons le principe du retour de la Syrie dans la Ligue arabe. Nous espérons que cet objectif sera atteint lors des prochaines consultations entre les pays arabes», a déclaré le président Abbas dans un entretien accordé à l'agence russe Spoutnik.

Le président palestinien a souligné, en outre, que «l'Etat palestinien a toujours plaidé pour l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie et la fin du conflit».

«Il n'y a pas encore de programme pour une visite rapprochée en Syrie, mais je suis de près avec ce qui se passe là-bas, d'autant qu'un demi-million de réfugiés palestiniens y vivent», a-t-il ajouté.

«Nous travaillons avec l'Etat syrien et l'UNRWA pour reconstruire le camp de Yarmouk en vue du retour des déplacés du camp dès que possible», a fait savoir le dirigeant palestinien. Depuis le début du conflit en Syrie, plusieurs Etats arabes ont fermé leurs ambassades à Damas ou réduit leurs relations avec le gouvernement syrien, mais plusieurs appels ont été lancés ces derniers mois pour rétablir les relations et rétablir ainsi l'adhésion de la Syrie à l'organisation panarabe. Les Emirats arabes unis ont



ouvert leur ambassade à Damas le mois dernier, tandis que le président soudanais Omar al-Bashir s'était rendu à Damas le même mois, au cours duquel il avait rencontré le président syrien Bachar al-Assad lors de la première visite d'un dirigeant arabe dans le pays depuis le déclenchement de la crise syrienne en 2011.

Dans ce contexte, le Liban avait réclaté récemment la réintégration de la Syrie au sein de la Ligue arabe, lors du sommet économique de l'or-

ganisation tenu les 20 et 21 janvier à Beyrouth.

«La Syrie est le grand absent aujourd'hui à notre conférence, et nous ressentons ce poids», avait souligné le ministre libanais des Affaires étrangères, Gebran Bassil, à l'ouverture de la réunion ministérielle de la Ligue arabe.

L'Irak avait formulé également un vœu similaire insistant sur le retour rapide de Damas parmi les pays arabes membres de l'organisation.

OTAN - MACÉDOINE:

La Macédoine s'apprête à intégrer l'Otan

La Macédoine a engagé hier le processus pour son adhésion à l'Otan et deviendra dans un an le 30e membre d'une Alliance atlantique.

«C'est un jour historique», a indiqué le secrétaire général de l'Alliance Jens Stoltenberg après la signature du protocole d'adhésion par les ambassadeurs des 29 membres de l'Otan en présence de Nikola Dimitrov, «ministre des Affaires étrangères de la République de Macédoine», précise son compte twitter. L'accord conclu avec la Grèce sur le nouveau nom de «République de Macédoine du Nord», au lieu d'«Ancienne république yougoslave de Macédoine» (ARYM), a permis d'engager le processus.

L'adhésion sera entérinée par la ratification du protocole par les 29 membres de l'Alliance.

Le processus a pris un an pour le Monténégro en 2017. «Je n'attends aucune surprise» lors de ce processus de ratification, a déclaré Jens Stoltenberg lors d'un point de presse avec M. Dimitrov.

Le secrétaire général de l'Alliance a salué à cette occasion le courage politique du Premier ministre grec Alexis Tsipras et de son homologue macédonien Zoran Zaev.

L'objectif est une adhésion pour le sommet de l'Otan en décembre à Londres, a-t-on précisé de source diplomatique.

SYRIE:

Rohani : «La stabilité et la sécurité totale de la Syrie, des objectifs importants pour l'Iran»

Le président iranien, Hassan Rohani, a souligné hier que «l'instauration de la stabilité et d'une sécurité totale» en Syrie constituait l'un des objectifs régionaux les plus importants de Téhéran, saluant les victoires remportées par le peuple et le gouvernement syriens face au terrorisme», ont rapporté des médias locaux.

Au cours d'une rencontre avec le ministre syrien des Affaires étrangères, Walid al-Mouallem, qui effectue une visite officielle en Iran, M. Rohani a déclaré que «depuis la victoire de la Révolution islamique iranienne, les relations amicales et étroites entre Téhéran et Damas ont commencé avec une attention particulière de la part des dirigeants des deux pays et que ces relations se poursuivront plus rapidement, et ce, dans tous les domaines au service des intérêts des deux peuples», a rapporté l'agence iranienne Fars News.

Le président iranien a félicité, à l'occasion, le chef de la diplomatie syrienne pour «les progrès et les victoires remportés par le peuple et le gouvernement syriens face au terrorisme», a ajouté la même source.

«Il ne fait aucun doute que votre victoire face à un complot majeur dans cette région, dirigée par les Etats-Unis et certains pays, est une grande victoire pour le peuple syrien et pour toute la région.

L'instauration de la stabilité et d'une sécurité totale en Syrie et le retour à une vie normale constituent l'un des objectifs régionaux et de la politique étrangère de l'Iran», a souligné le président Rohani, a poursuivi l'agence Fars News.

«Vaincre ces problèmes est un objectif commun aux deux pays.

Il est donc nécessaire de renforcer de plus en plus la coopération et la coordination entre nous dans tous les domaines», a précisé encore M. Rohani, assurant que «les relations entre les deux pays et les deux peuples devaient rester fermes».

Le ministre syrien des Affaires étrangères, Walid al-Mouallem, est arrivé mardi à Téhéran pour une visite officielle à l'invitation de son homologue iranien, Mohammad Jawad Zarif.

Dans ce contexte, le ministre iranien des Affaires étrangères a souligné la nécessité de la coordination et de la coopération entre les pays de la région, dénonçant le soutien apporté par Israël aux groupes armés sur le territoire syrien.

APS

Au moins 7 Palestiniens arrêtés par les forces d'occupation israélienne en Cisjordanie

Au moins sept (7) Palestiniens ont été arrêtés mercredi par les forces d'occupation israélienne dans différentes localités relevant de la Cisjordanie occupée, dont un prisonnier, a rapporté l'agence palestinienne de presse Wafa, citant le Club du prisonnier palestinien.

Parmi eux, trois personnes ont été arrêtées à Al-Khalil, un à Ramallah, un à Naplouse, un à Beit-Lehem, en plus d'un ex-prisonnier à Jérusalem.

A Tubas, des dizaines de familles palestiniennes ont été expulsées de leurs tentes par les forces armées israé-

liennes, pour «mener des exercices militaires», selon des sources locales. Mardi, trente-trois autres palestiniens ont été arrêtés dans différentes provinces de Cisjordanie occupée, selon un communiqué de presse du Club du prisonnier, repris par Wafa, dont trois (3) femmes et un adolescent handicapé, âgé de 17 ans.

Selon des chiffres officiels palestiniens, plus de 6.000 Palestiniens se trouvent actuellement dans des centres de détention israéliens, dont six membres du Parlement, plus de 50 femmes et près de 270 mineurs.

IRAK - ITALIE:

Le chef du gouvernement italien en visite à Bagdad

Le chef du gouvernement italien, Giuseppe Conte, a entamé hier une visite en Irak où il a été reçu par les dirigeants irakiens et discuté notamment de la reconstruction dans ce pays ravagé par les violences.

M. Conte a notamment discuté avec le Premier ministre Adel Abdel Mahdi et le président Barham Saleh.

Il a évoqué avec eux la question de la lutte face au groupe terroriste auto-proclamé Etat islamique (EI, Daech), contre lequel l'Irak a proclamé sa vic-

toire fin 2017 au terme de trois années de combats menés avec l'appui d'une coalition internationale dont l'Italie fait partie. Les dirigeants ont également évoqué la question de la reconstruction dans un pays ravagé par les violences depuis près de quatre décennies, ainsi que la préservation d'un patrimoine réduit en lambeaux par les éléments de Daech. Deux jours avant M. Conte, le PDG de la compagnie pétrolière italienne Eni, Claudio Descalzi, a pour sa part rencontré le

ministre du Pétrole irakien, Thamer al-Ghadbane, à Bagdad. Eni, qui exploite l'équivalent de 475.000 barils par jour en Irak, avait alors indiqué que la production du champ de Zoubeir, dans la province méridionale de Bassora, avait plus que doublé depuis 2015. En outre, la compagnie avait annoncé la mise en route prochaine d'une centrale électrique de 380 mégawatts, dénuée précieuse dans un pays en pénurie d'électricité chronique depuis des années.

DIPLOMATIE:

Trump annonce qu'il rencontrera Kim Jong-un fin février au Vietnam

Le président américain Donald Trump a annoncé mardi qu'il rencontrerait le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un les 27 et 28 février au Vietnam afin de poursuivre les négociations sur le désarmement nucléaire de la Corée du Nord.

«Dans le cadre de notre diplomatie audacieuse, nous continuons notre effort historique pour la paix dans la péninsule coréenne», a-t-il déclaré lors de son discours sur l'état de l'Union devant le Congrès, en officialisant la date et le lieu de ce second tête-à-tête après le sommet historique entre les deux hommes le 12 juin 2018 à Singapour.

Donald Trump s'est félicité des progrès accomplis depuis la détente entamée l'année dernière, assurant que s'il n'avait pas été élu président, les Etats-Unis seraient «maintenant dans une guerre majeure avec la Corée du

Nord». «Nos otages sont revenus à la maison, les essais nucléaires ont cessé et il n'y a pas eu de lancement de missiles depuis 15 mois», a dit M. Trump. «Il reste beaucoup de travail à faire mais ma relation avec Kim Jong-un est bonne», a-t-il ajouté. Lors de leur sommet de Singapour, les deux hommes avaient évoqué la dénucléarisation de la Corée du Nord mais les négociations se sont enlisées, et ce nouveau tête-à-tête doit permettre de réaliser des progrès concrets. Les Etats-Unis veulent obtenir un «inventaire exhaustif» de l'arsenal nord-coréen et une «feuille de route» en vue de son désarmement nucléaire. En échange, ils sont prêts, à terme, à signer la fin de la guerre, rétablir des relations diplomatiques et favoriser le développement économique du pays étranglé par les sanctions internationales.

ALGÉRIE-TUNISIE

Les évènements de Sakiet Sidi Youcef, un champ d'investigation ouvert pour rapprocher davantage les peuple algérien et tunisien

Pan d'une mémoire collective entre les deux peuples algérien et tunisien, et témoins de la lutte des peuples maghrébins contre le colonialisme, les évènements sanglants de Sakiet Sidi Youcef dont le 61ème anniversaire sera célébré demain, demeurent un «champ d'investigation ouvert» à même de rapprocher davantage les deux peuples.

Pour Dr Djamel Ouarti, enseignant d'histoire à l'université Mohamed-Chérif Messaadia de Souk Ahras, les évènements de Sakiet Sidi Youcef «n'ont pas suffisamment été étudiés».

Pour lui, les quelques études et recherches universitaires consacrées à ces évènements sont basées sur des informations rapportées par la presse d'alors ou dans le cadre des articles abordant ces évènements en tant qu'un «détail» de la Guerre de libération nationale. Ainsi, cet épisode a été évoqué par le défunt Dr Yahia Bouaziz, dans le second tome de son ouvrage «la révolution d'Algérie aux 19ème et 20ème siècles» et par Abdalah Megalati dans sa thèse de magister sur «le rôle des pays du Maghreb arabe dans le soutien de la révolution de libération algérienne», souligne l'universitaire.

Dr Ouarti affirme également qu'en dépit des efforts des deux ministères des Moudjahidine et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, les chercheurs sur la révolution libératrice trouvent des difficultés d'accès aux diverses archives exigeant des déplacements personnels vers les lieux de leur conservation à l'étranger, à l'instar de la France, la Tunisie, le Maroc, l'Egypte et de la Syrie.

Il a également rappelé que le défunt Achour Bouchama qui enseignait l'histoire à l'université des sciences islamiques, Emir Abdelkader de Constantine, a entamé, de son côté, en 1997 une thèse de doctorat sur «la révolution algérienne à travers les deux quotidiens La dépêche de Constantine et Le réveil de Sétif», où les évènements de Sakiet Sidi Youcef constituaient un chapitre de l'histoire, mais il est mort en 2018 avant de la terminer.

Dr Ouarti a appelé, à ce titre, les universitaires à consacrer des mémoires et des thèses à ces évènements en consultant des archives, des journaux (El Moudjahid, la Dépêche de Constantine) et des témoignages en plus des écrits. «L'agression sur Sakiet Sidi Youcef traduisait la situation confuse de la IVème République et la suprématie de l'idée de l'Algérie française consacrée par la décision de la France prise le 1er septembre 1956 de



poursuivre les unités de l'Armée de libération nationale (ALN) même en territoire tunisien», a ajouté le même spécialiste qui a relevé qu'entre juillet 1957 et janvier 1958, l'ALN a mené 84 opérations sur la frontière algéro-tunisienne.

Dr Ouarti a rappelé aussi qu'une série de frappes avait déjà touché Sakiet Sidi Youcef le 1 et 2 octobre 1957 et qu'à la mi-janvier 1958, des djounoud de l'ALN avaient tué, dans une embuscade à une patrouille de l'armée française, 15 soldats et en emprisonnaient 4 autres. Le 30 janvier 1958, la défense anti-avion de l'ALN tire sur un avion français et le 7 février 1958, des unités de l'ALN ripostent à un autre avion français. Le 8 février 1958 qui est, ajoute Dr Ouarti, un jour de marché hebdomadaire du paisible village de Sakiet Sidi Youcef et précisément à ghoo, un avion français touché est contraint à atterrir en catastrophe à Tébéssa et à 10h00 du même jour, l'état-major des forces armées françaises donna l'ordre de frapper le village de Sakiet Sidi Youcef. Vingt six (26) chasseurs-bombardiers Corsair lancent le bombardement meurtrier contre le village tuant 79 personnes dont 20 enfants et 11 femmes, blessant 130 autres et rasant des infrastructures, rappelle l'universitaire. Le bombardement avait détruit quatre camions de la Croix-Rouge suisse et du Croissant-Rouge tunisien chargés de vêtements qui allaient être distribués, assurent plusieurs sources historiques.

Le bombardement de Sakiet Sidi Youcef reflète le désespoir de la France

Le bombardement de Sakiet Sidi Youcef a provoqué sur le plan international un revirement en faveur de

la cause algérienne, a indiqué l'universitaire. «Le commandement de la Révolution a exprimé sa solidarité totale avec le peuple tunisien et placé les unités de l'ALN à la disposition du gouvernement tunisien dans le face-à-face contre l'ennemi commun», note la même source.

Les Etats-Unis avaient qualifié le bombardement d'«acte fou» note Dr Ouarti, qui souligne que l'événement, contre les attentes françaises, «a dopé le moral des révolutionnaires algériens».

Il a ajouté que l'Union soviétique avait expliqué l'attaque par «le désespoir de la France devant son incapacité à brider le peuple révolté». «L'emplacement de Sakiet Sidi Youcef était stratégique en tant que zone frontalière pour l'activité de l'ALN, centre de transit des armes et munitions et lieu de regroupement des réfugiés», ont relevé Amel Djeddi et Khaoula Bouziane, dans leur mémoire de master présentée en 2016 à l'université de Tébéssa et intitulée «L'agression française sur Sakiet Sidi Youcef et son impact sur la position tunisienne envers la révolution». Approchées par l'APS, les deux chercheuses ont souligné que parmi les plus importants ouvrages de référence à leur travail figurent le livre «Les tunisiens et la révolution algérienne» du chercheur tunisien Habib Hassan El-laouleb et l'étude «Les rapports algéro-maghrébins et africains durant la Révolution algérienne» d'Abdalah Megalati. Pour ces deux universitaires, ces mémoires abordent les évènements étudiés selon des angles multiples malgré le fait de refléter parfois «des points de vue personnels ou des orientations politiques et idéologiques».

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière.
Etablissement Hospitalier Spécialisé en Lutte Contre le Cancer de Blida
N° : /DG/2019

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES

N° : 05 /2019

NIF : 098909019131715

L'établissement Hospitalier Spécialisé en lutte contre le Cancer de Blida lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales N° : 05/2019 pour la fourniture des produits cités ci-après pour l'année 2019.

Le présent appel d'offre se compose de quatre (04) lots répartis comme suit :

LOT: N° 01 : REACTIFS POUR TECHNIQUES MANUELLES

LOT: N° 02 : REACTIFS DE LA CYTOMETRIE EN FLUX

LOT: N° 03 : REACTIFS DE CYTOGENETIQUE ET GENOTYPAGE

LOT: N° 04 : BIOLOGIE MOLECULAIRE

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Cet avis appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales s'adresse aux fabricants ou groupement de fabricants, importateurs ou groupement d'importateurs (Code d'activité du registre de commerce : 406202) et ayant l'agrément du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière et distributeurs agréés. Le soumissionnaire devra présenter, au minimum, un attestation de bonne exécution ayant pour objet la fourniture des réactifs délivrés par un opérateur public, et Ayant réalisé, durant les trois dernières années (2015, 2016, 2017), un chiffre d'affaire moyen de 20 000 000.00 DA

NB Seuls les fabricants ou groupement de fabricants, les importateurs ou groupements d'importateurs et distributeurs, présentant un registre de commerce valide et l'agrément en cours de validité, ont le droit de retirer le cahier des charges.

Les Soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Sous-Direction des services Economiques, bureau des marches, contre le paiement de la somme de trois mille dinars 3 000,00 Da non remboursable à l'adresse suivante :

Etablissement Hospitalier Spécialisé en Lutte contre le cancer

RUE TAYEB BERZALI - BLIDA

- Sous Direction des Services Economiques -

- Bureau des Marchés -

N d'identification fiscale : 098909019131715

Les offres doivent être déposées accompagnées des pièces réglementaires énumérées ci après :

1- L'offre de candidature (dans une seule enveloppe) comprendra :

- une déclaration de candidature selon le modèle ci-joint datée et signée.
- Déclaration de probité selon le modèle ci-joint datée et signée.
- Délégation de pouvoir en cours de validité selon le modèle ci-joint datée et signée.
- Copie des statuts des entreprises (SARL/EURL/...etc).
- Agrément des autorités compétentes.
- Attestations de bonne exécution ayant pour objet la fourniture des réactifs, délivrés par un opérateur public.
- Copie des bilans comptables des trois dernières années (2015, 2016, 2017) visés par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes.
- Copie de registre de commerce, pour évaluer la qualité de soumissionnaire
- Engagement de délai de livraison selon le modèle ci-joint datée et signée.

2- L'offre technique (dans une seule enveloppe) comprendra :

- La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint datée et signée.

• tout document permettant d'évaluer l'offre technique: Mémoire technique justificatif selon le modèle ci-joint datée et signée.

• Le présent cahier des charges doit être paraphé par le soumissionnaire et qui porte à la dernière page, mention manuscrite « lu et accepté »

3- L'offre financière (dans une seule enveloppe) comprendra :

- La lettre de soumission selon le modèle ci-joint datée et signée par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif- estimatif de l'offre signé par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires hors taxe.

Conformément à l'article 69 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés public et des délégations des services public les documents justifiant les informations contenus dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public qui devra les fournir dans un délai de 10 jour maximum à compter de la date de sa saisine, en tout état de cause, avant la publication des avis d'attribution provisoire du marché.

NB : les pièces demandées doivent être présentées en 2 exemplaires.

• les documents composant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont ceux indiqués dans l'article 11 de cahier des charges.

Les offres doivent être présentées sous triple pli fermé : un dossier de candidature, un offre technique et un offre financier séparés à l'intérieur de la même offre.

Les trois offres doivent être fermées et intégrées dans une enveloppe extérieure ne comportera que la mention suivante :

A Monsieur le Directeur de l'établissement Hospitalier Spécialisé en lutte contre le cancer

RUE TAYEB BERZALI - BLIDA

Avis D'appel D'offres Ouvert Avec Exigence Des Capacités Minimales N° 05/2019.

Cachetée et anonyme

L'approvisionnement en réactifs

"à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"

La validité des offres est fixée à 3 mois plus le délai de préparation des offres.

Le délai de préparation des offres est fixé à 21 jours à compter de la première parution dans la presse nationale ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres est fixée au vingtième jour du délai de préparation des offres avant 12 heures Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Ouverture des plis à partir de 13 heures.

MILA :
«Istouanet El Haoua», nouveau recueil de poèmes de Nedjma Elmalik présenté au public

Un recueil de poèmes intitulé «Istouanet El Haoua», nouvellement édité, de la poétesse Nedjma Elmalik de Chelghoum Laid (Mila) a été présenté au public, mardi soir, à la Maison de la culture Mebarek El Mili.

L'œuvre poétique, publiée par la maison d'édition «Dar El Moudjahid», est un recueil de poèmes rédigé pour la première fois en langue arabe et composé d'environ 70 pages comptant 50 poèmes dont certains ont été lus devant un public qui a accueilli l'ouvrage avec enthousiasme.

A travers cet ouvrage, Nedjma Elmalik affirme avoir traité de nombreux sujets ayant trait aux sentiments et aux émotions, alliant amour et tristesse, inspirés par des expériences vécues ou des faits observés et influencés également par le milieu environnant, soulignant que «tout ce qui figure dans son recueil est né à l'instant même où il a été écrit». Enseignante de français dans un collège, Nedjma Elmalik a précédemment publié un recueil de poèmes en français intitulé «Les maux de minuit», en plus de nombreux autres poèmes de Malhoun pouvant être exploités, selon elle, au plan musical notamment dans le genre andalou ou encore le malouf.

Dans une déclaration à l'APS, cette poétesse a révélé avoir achevé deux autres recueils de poésie l'un en arabe et l'autre en français et qui devraient être, dit-elle, édités



«prochainement». Cette après-midi littéraire, première activité organisée par le club de littérature de la Maison de la culture Mebarek El Mili depuis le début de l'année

2019, a constitué une opportunité pour plusieurs poètes locaux de faire connaître leurs œuvres.

A cette occasion également, la photographe Tabet Hadjer de la

ville de Mila, qui a remporté le premier prix du Salon national de la photographie, organisé par la Maison de la culture Malek Haddad de Constantine a été honorée.

ALGÉRIE-CUBA
Une délégation algérienne prend part à la Foire du livre de la Havane

Une délégation algérienne conduite par le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, devra se rendre aujourd'hui dans la capitale cubaine pour prendre part à la Foire internationale du livre de la Havane, prévue du 7 au 17 février, indique un communiqué du ministère de la Culture. Des auteurs font partie de la délégation à cette 28ème édition qui accueille l'Algérie en invitée d'honneur. Outre l'édition, l'Algérie est présente à ce rendez-vous littéraire à travers le cinéma et la musique, entre autres. Quatre films, sous-titrés en espagnol, le «Parfum d'Alger» de Rachid Belhadj et «Jusqu'à la fin des temps» de Yasmine Chouikh, «Zabana» de Said Ould Khelifa et «Yemma» de Djamilia Sahraoui. Une exposition de photographies sur le patrimoine culturel et un concert musical de l'Orchestre symphonique de Cuba, sous la direction de Amine Kouider, chef de l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, sont programmés. Organisée pour la première fois en 1982, la Foire internationale du livre de la Havane, devenue annuelle depuis 2000, est considérée comme un événement phare de Cuba avec un peu plus d'un demi-million de visiteurs.

PRODUCTION THÉÂTRALE
 EN HOMMAGE À ALLOULA :
Achèvement des répétitions au TNA



Les répétitions pour la nouvelle pièce «Arlequin valet de deux maîtres», en hommage au dramaturge Abdelkader Alloula (1939-1994), ont été achevées au Théâtre national d'Alger (TNA), a-t-on appris hier du directeur du Théâtre régional d'Oran (TRO), Mourad Senouci.

La nouvelle oeuvre, co-produite par le TNA et le TRO, sera présentée le 16 mars prochain à Oran dans le cadre de la commémoration de la 25ème année de la disparition (mars 1994) du regretté Alloula, a précisé

à l'APS M. Senouci.

Le montage de la pièce avait été entamé en novembre dernier au TNA au titre de la première phase des répétitions qui se poursuivront début mars au TRO, a-t-il expliqué. Plusieurs jeunes espoirs du théâtre national sont distribués dans la nouvelle pièce au côté de leur aîné Mohamed Himour, comédien fétiche du TRO et unique membre de la troupe à avoir connu Alloula qui lui confia un rôle dans la première version d'«Arlequin, valet de deux maîtres».

Alloula avait traduit et mis en scène l'oeuvre originale de l'Italien Carlo Goldoni (1707-1793) qui lui valut un franc succès en 1993. La mise en scène de la nouvelle version est, quant à elle, assurée par Ziani Cherif Ayad d'après une adaptation du dramaturge Mohamed Bourahla basée sur le texte d'Alloula, a indiqué le directeur du TRO.

La générale, prévue le 16 mars au TRO, sera suivie d'autres représentations programmées du 20 au 22 mars au TNA.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE STIF
 DIRECTION DU MOUDJAHIDINE
 RUE BERCHI ABID SETIF

NIS: 099119019000727

AVIS D'ANNULATION
 DE L'ATTRIBUTION
 PROVISOIR D'UN MARCHÉ
 APPEL D'OFFRES NATIONAL
 OUVERT N°03/2015

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel N°10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La direction des moudjahidines de la wilaya de Sétif informe l'ensemble de soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert N°03/2015 portant sur **équipement d'un Centre De Repos Des Moudjahidines A HAMMAM SOUKHNA.**
 Lot 01 : Ameublement - Lot 02 : Literie - Lot 03 : Matériel Electroménager et Electronique - Lot 04 : Equipement de Cuisine - Lot 05 : Equipement médical et Massage - Lot 06 : Equipement Informatique et Standard Téléphonique - Lot 07 : Matériel Anti-incendie Lot 08 : Caméras de télésurveillance
 publié dans les quotidiens nationaux el masser el Arabie le 15/07/2015 et le dk news le 15/07/2015 et le BOMOP. Déclare l'annulation de l'attribution provisoire du marché attribuer pour le lot N° 05 : Equipement médical et Massage.

ATHLÉTISME / CHAMPIONNATS ARABES 2019 (SENIORS) - SÉLECTION ALGÉRIENNE : Le délai pour la réalisation des minima prolongé (FAA)

Le délai pour réaliser les minima de participation aux prochains Championnats arabes d'athlétisme a été prolongé jusqu'au 16 mars 2019, a annoncé hier la Fédération algérienne de la discipline (FAA).

"La date butoir pour réaliser les minima de participation aux prochains Championnats arabes a été décalée au 16 mars 2019, lors de la Journée Jeunes talents et de l'Elite, prévue le même jour" a indiqué la FAA dans un bref communiqué. Cette 21^e édition des Championnats arabes, était prévue initialement du 28 mars au 2 avril 2019 au Caire (Egypte), avant d'être décalée du 4 au 8 avril. Une situation qui a encouragé la FAA à prolonger le délai des minima, pour mettre plus de temps entre les mains des athlètes de l'élite nationale dans leur quête de les réaliser.

TENNIS: Osaka, souffrant du dos, déclare forfait pour le tournoi de Doha

La N.1 mondiale Naomi Osaka a déclaré forfait pour le tournoi WTA de Doha (11-16 février), handicapée par des douleurs au dos, ont indiqué les organisateurs dans un communiqué mardi.

«Je suis désolée de me retirer du tournoi de Doha, alors que je comptais bien y participer cette année et y rencontrer mes fans», a déploré Osaka, citée dans le communiqué. Aucun détail n'a été mentionné au sujet de la blessure de la Japonaise, qui avait déjà déclaré forfait pour le tournoi de Hong Kong, en octobre, pour les mêmes soucis au. Le forfait d'Osaka est un coup dur pour les organisateurs, qui ont précisé que sa place de tête de série N.1 revenait à la Roumaine Simona Halep, 3^e mondiale.

La championne japonaise, 21 ans, est lauréate des deux derniers tournois du Grand Chelem, l'US Open et l'Open d'Australie, où elle a battu en finale la tenante du titre à Doha, la Tchèque Petra Kvitová.

APS

AG ÉLECTIVE DE LA FASM : 3 candidats en lice pour le poste de président

Trois candidats ont été retenus pour le poste de président en vue de l'Assemblée générale électorale (AGE) de la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM), prévue samedi au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales à Souidania (Alger), a appris l'APS mardi du membre de la Commission de candidatures, Kamel Aït-Hocine.

Il s'agit de Karim Benhamiche, président de la Ligue d'Alger depuis 25 ans et dont l'expérience n'est plus à présenter puisqu'il en est à son 5^e mandat consécutif, de Khadidja Ben Mahrouche, présidente de la Ligue de Laghouat et de Ghanim Semar. «Le dossier de Ghanim Temar risque cependant d'être rejeté, lui qui n'a pas mis les pieds à l'assemblée générale de l'instance fédérale depuis 20 ans et n'a pas honoré ses cotisations durant cette période comme stipulé par le règlement intérieur de la FASM», a expliqué Aït-Hocine. Selon le même responsable, «les deux autres candidats en lice ont déposé un recours contre Temar pour toutes les raisons sus-citées et son dossier sera sans doute rejeté.

Un rapport a été déjà rédigé par la Commission de candidatures dans ce sens. » Après le rejet des bilans moral et financier de la saison 2018, présentés par le président par intérim Amir Benamar lors de l'Assemblée générale ordinaire (AGO), il a été procédé lors de l'AG extraordinaire (AGEx) à la désignation des Commissions de candidatures et de recours pour les élections du nouveau président et son bureau exécutif. Les membres de l'AG ont justifié leur rejet des deux bilans par «la violation de la réglementation en vigueur concernant la gestion sportive et financière de l'instance fédérale ainsi que les dépenses abusives pour des objectifs non-attendus». Ils ont également demandé l'ouverture d'une enquête «dans les plus brefs délais» concernant les «dépassements» enregistrés, notamment le bilan financier qui fait ressortir 1 milliard et 900 millions de centimes de dettes.



HANDI-BASKET / NATIONALE I : Amel Boussaâda-Nour Hammadi sommet de la 12^e journée

Le match Amel Boussaâda - Nour Hammadi sera en tête d'affiche de la 12^e journée du Championnat de Nationale I de handi-basket, prévue demain et samedi. Le nouveau promu et leader actuel du championnat avec 18 points, Boussaâda, aura l'occasion de consolider son poste lorsqu'il reçoit le champion de la phase aller, Nour Hammadi, actuel 2^e du classement ex aequo avec Nour M'sila (17 points). Face à leur public, les protégés de l'entraîneur Nedjai auront l'avantage du terrain, mais aussi l'envie de prendre une double revanche sur leur adversaire : la première lorsqu'ils avaient été battus au match aller du championnat (77-56) et l'autre en demi-finales de la Coupe d'Algérie (72-64).

Programme des rencontres:

Demain 8 février 2019:

Khemis El Khechna (10h00) : AK El Khechna - ASHW Béjaïa
Bordj Bou Arréridj (10h00) : CBB Arréridj - CR El Harrach
M'sila (14h30) : Nour M'sila - IR Boufarik

Samedi 9 février 2019:

Boussaâda (14h00) : Amel Boussaâda - Nour Hammadi
FC Boufarik (exempt)
Hodna M'sila (forfait général)

Classement	Pts	J	v	d
1. Amel Boussaâda	18	10	8	2
2. Nour M'sila	17	10	7	3
-- Nour Hammadi	17	9	8	1
4. CR El-Harrach	15	10	5	5
5. IR Boufarik	14	8	6	2
-- CB Bou Arréridj	14	10	4	6
7. FC Boufarik	13	10	3	7
8. ASHW Béjaïa	12	10	2	8
9. A Khemis El-Khechna	9	9	0	9

ATHLÉTISME / CROSS ABDELMADJID AOUBIDA : L'élite nationale en force à El Khroub



L'élite nationale sera "présente en force au Cross Abdelmadjid Aoubida" prévu ce samedi à El Khroub pour le compte du Challenge national de cross-country, car susceptibles d'y être sélectionnés en vue des prochains Championnats du monde de la spécialité, prévus le 30 mars 2019 au Danemark, a prêté hier la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

"L'élite du cross national devrait participer en force au cross Abdelmadjid Aoubida, prévu ce samedi à El Khroub, et avec

l'espoir d'être retenue pour les Championnats du monde 2019, qui auront lieu le 30 mars au Danemark" a indiqué la FAA dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. Comptant pour le challenge national 2018-2019, ce cross sera le dernier au programme de cette compétition fédérale, après que le cross Bouzid Saâl de Sétif eut été jumelé avec le national qu'abritera cette même ville. Des éléments de l'équipe nationale militaire et autres individualités actuellement en stage de préparation à Sétif es-

sayeront donc de faire bonne figure à El Khroub, pour séduire la Direction technique nationale (DTN), et l'encourager à les retenir pour le rendez-vous danois. En effet, une sélection de cross élargie aux spécialistes du demi-fond est entrée en regroupement lundi dernier à l'Ecole nationale des sports olympiques de Sétif, où des éléments comme Hicham Bouchicha, El Hadi Laâmeche, Ali Grine et autres Takiedine Hedili et Ramdane Ouarghi se bousculent déjà pour les places du podium. Cette 4^e édition du cross Abdelmadjid Aoubida se déroulera dans la forêt El-Baâraouia. Elle constituera une nouvelle occasion pour la Ligue d'athlétisme de Constantine de démontrer tout son savoir-faire en matière d'organisation.

Programme du Cross Abdelmadjid Aoubida :

- Début des épreuves à partir de 6h00 :
-) Benjamins (2000m)
-) Benjamins (2000m)
-) Minimes Filles (2000m)
-) Minimes Garçons (3000m)
-) U18 Filles (3000m)
-) U18 Garçons (4000m)
-) U20 Garçons (5000m)
-) U20 Filles et Seniors Dames (6000m)
-) Seniors Messieurs (8000m).

LIGUE 1 DE FOOTBALL (21E JOURNÉE) : Favorable au leader, choc JSK - MCA à Tizi-Ouzou

Le leader du championnat de Ligue 1 de football l'USM Alger évoluera sur du velours à domicile face au premier reléguable l'USM Bel-Abbès, alors que son dauphin la JS Kabylie aura fort à faire face au MC Alger dans un «clásico» qui promet, à l'occasion de la 21e journée demain et samedi, devant se clôturer le 1er avril.



Auteur d'un précieux match nul en déplacement face au MO Béjaia (0-0), l'USMA (1e, 41 pts) partira largement favorite devant son public face à l'USMBA (14e, 19 pts) qui broie du noir, suite à la lourde défaite concédée à la maison face au CS Constantine (4-0) lors de la précédente journée. Si l'USMA ne devrait pas, à priori, éprouver de difficultés pour l'emporter, la JSK (2e, 36 pts), battue à Alger par le Paradou AC (2-0), accueillera à Tizi-Ouzou le MC Alger (3e, 31 pts) dans une affiche qui promet en intensité. Le «Doyen» abordera ce match avec un esprit revancharde, quelques mois après l'humiliation subie au stade Omar-Hamadi face aux «Canaris» en match aller (5-0). Le CS Constantine (3e, 31 pts), complètement déchaîné avec ses

12 victoires, toutes compétitions confondues, devrait, sauf surprise, l'emporter dans son antre de Chahid-Hamlaoui face à l'AS Ain M'lila (12e, 21 pts), dans un duel qui s'annonce déséquilibré.

Le Paradou AC (5e, 30 pts), sur une courbe ascendante, sera en appel à Oran pour affronter le MCO (8e, 24 pts), dont la victoire est impérative pour s'éloigner de la zone de turbulences et rejoindre la première partie du tableau, sous la houlette de son nouvel entraîneur français Jean-Michel Cavalli. L'ES Sétif (6e, 27 pts), retombée dans ses travers après de sa défaite chez la lanterne rouge le CR Belouizdad (1-0), affrontera à Tadjenanet le Difaa (15e, 18 pts) dans l'objectif d'éviter un deuxième revers de rang. L'Entente, où rien ne va plus, a enregistré

la démission de son entraîneur Nouredine Zekri. Le DRBT n'aura de son côté plus droit à l'erreur.

Le CR Belouizdad, dernier avec 16 points, sera mis à rude épreuve dans la capitale du «Titteri» face à l'un des concurrents directs pour le maintien l'Olympique Médéa (10e, 22 pts). Une rencontre qui sera à priori disputée entre deux équipes qui visent la victoire pour quitter la zone rouge. Les deux derniers matchs au programme de cette 21e journée se joueront le lundi 1er avril : NA Hussein-Dey - MO Béjaia et CABB Arreridj - JS Saoura. Ces deux rendez-vous ont été décalés en raison de l'engagement du Nasria et de la JSS dans les deux compétitions africaines interclubs (Ligue des champions et coupe de la Confédération).

Programme des rencontres

Demain 8 février :

MC Oran - Paradou AC (16h00)
CS Constantine - AS Ain M'lila (17h00)

Samedi 9 février :

Olympique Médéa - CR Belouizdad (15h00)
DRB Tadjenanet - ES Sétif (17h45)

JS Kabylie - MC Alger (17h45)
USM Alger - USM Bel-Abbès (18h00)

Lundi 1er avril :

NA Hussein-Dey - MO Béjaia (15h00)
CABB Arreridj - JS Saoura (17h00)

Classement

Classement	Pts	J
1). USM Alger	41	20
2). JS Kabylie	36	20
3). CS Constantine	31	19
-). MC Alger	31	19
5). Paradou AC	30	20
6). ES Sétif	27	19
-). NA Hussein-Dey	27	19
8). JS Saoura	24	18
-). MC Oran	24	20
10). O. Médéa	22	20
-). CABB Arreridj	22	20
12). AS Ain M'lila	21	20
13). MO Béjaia	20	20
14). USM Bel-Abbès	19	20
15). DRB Tadjenanet	18	19
16). CR Belouizdad	16	19

NDLR : ce classement prend en considération la victoire de l'AS Ain M'lila face au CR Belouizdad sur tapis vert (3-0) et la défalcation de 3 points à ce dernier.

LIGUE 1 DE FOOTBALL / ES SÉTIF : Zone de turbulences pour «l'Aigle Noir»

Rien ne va plus chez l'un des clubs les plus titrés du pays. L'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football) a enregistré mardi la démission de son entraîneur Nouredine Zekri, deux mois et demi seulement après son arrivée en remplacement du Marocain Rachid Taoussi, plongeant l'Entente dans le doute. Zekri n'a pas hésité à étaler le linge sale dans la presse, accusant même le président du club Hacène Hamar de «saboter» son travail. Des déclarations fracassantes qui sont venues porter un sérieux coup à la sérénité de l'équipe. Avant la défaite concédée mardi à Alger en championnat face au CR Belouizdad, lanterne rouge (1-0), les Sétifiens restaient sur deux victoires convaincantes : devant l'USM Alger en 1/8 de finale de Coupe d'Algérie (3-1) et en Ligue 1 contre l'AS Ain M'lila (4-0).

Un redressement réussit qui intervenait après quatre défaites de rang concédées en championnat. Seulement, les vieux dé-

mons ont resurgi pour entraîner le club dans le doute. Le constat a été fait par Zekri à l'issue du match face au Chabab.

«Le club traverse une situation difficile, notamment sur le plan financier. Il y a des personnes au sein du club qui s'immiscent dans des affaires qui ne les concernent pas. Je ne peux pas continuer à travailler dans un climat malsain. J'ai décidé de démissionner parce que je sais que je vais être limogé demain (mercredi), je ne vais pas leur donner l'occasion de le faire», a indiqué Zekri, qui n'a pas hésité à aller au clash avec son président.

Ce dernier a alors demandé à traduire Zekri devant le conseil de discipline. Impuissant face à l'objectif de reconquérir un titre perdu la saison dernière au profit du CS Constantine, l'Entente (6e, 27 pts) accuse désormais 14 points de retard sur le leader, l'USM Alger. Pourtant, rien ne présageait un tel scénario au début de la saison quand les clignotants viraient plutôt

au vert. L'ESS avait même réussi une «remontada» en phase de poules de la Ligue des champions pour se qualifier en quart de finale en compagnie du TP Mazembe, après avoir comptabilisé 0 point au terme de la 2e journée.

Une belle performance pour une équipe alors dirigée par le technicien marocain Rachid Taoussi qui aurait pu lui permettre d'aller au bout de l'épreuve, mais elle a été sortie en demi-finales par les Egyptiens du Ahly.

L'élimination en C1, suivie quelques semaines plus tard par celle en Coupe arabe des clubs champions, a fini par porter un coup de massue à l'Entente. Le prochain entraîneur qui devrait être, sauf surprise, Nabil Neghiz (ex-JS Saoura), aura du pain sur la planche pour remobiliser ses troupes et aller jusqu'au bout en Coupe d'Algérie, seul objectif restant pour sauver une saison déjà à mettre aux oubliettes.

CAN-2019 (PRÉPARATION) : Côte d'Ivoire-Liberia en amical, en mars à Abidjan

La sélection de Côte d'Ivoire affrontera son homologue de Liberia, le 26 mars prochain au stade Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, en préparation de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations, prévue du 19 juin au 21 juillet en Egypte, a indiqué la Fédération ivoirienne de football (FIF).

« 72 heures après avoir bouclé les éliminatoires de la CAN-2019 contre le Rwanda, par les rencontres de la 6e et dernière journée prévue en mars prochain, la Côte d'Ivoire en découvrira avec le Liberia, en match amical », a confirmé le premier vice-président de la Fédération ivoirienne (FIF), Sory Diabaté.

Cette explication sportive encadrée ces deux pays frontaliers n'est pas la première, puisque lors des préliminaires de la Coupe du Monde-2018, les Éléphants de Côte d'Ivoire avaient battu le Liberia (1-0 à l'aller), avant de confirmer au retour (3-0). Lors de la 6e et dernière journée des éliminatoires de la

CAN-2019, la Côte d'Ivoire (3e du groupe H avec 8 points) accueillera le Rwanda (4e et dernier avec 2 points), alors que dans le groupe G, le Liberia (dernier avec 4 pts) ira chez la RD Congo (2e avec 6 pts), dans un match décisif pour les Léopards.

LIGUE 2 MOBILIS (21E JOURNÉE) : NC Magra- ASO Chlef à l'affiche, duels directs pour le maintien

Le leader du championnat de Ligue 2 Mobilis le NC Magra accueillera l'un de ses deux dauphins l'ASO Chlef dans un choc qui s'annonce palpitant et indécis pour le compte de la 21e journée prévue demain et samedi, alors que dans le bas du classement deux duels directs pour le maintien sont au programme : USM El Harrach - ASM Oran et MC Saïda - RC Kouba.

Le promu NC Magra, surprenant premier du championnat et qui reste sur une courbe ascendante tentera de confirmer à l'occasion de la réception de l'ASO pour creuser l'écart à cinq points sur son adversaire, mal en point depuis l'entame de la phase retour. Une autre affiche du haut du tableau opposera le MC El Eulma (5e) et le RC Relizane (4e), avec la possibilité pour chacun d'entre eux de monter sur le podium en cas de victoire. Le WA Tlemcen qui a retrouvé le podium la semaine dernière après son succès contre l'USMH, effectuera un périlleux déplacement à Mostaganem pour croiser le fer avec l'ESM, un adversaire difficile à manier sur sa pelouse.

Les débats s'annoncent tout aussi intéressants dans le bas du tableau, particulièrement entre l'USM El Harrach et l'ASM Oran : Deux mal classés, qui s'affrontent dans un duel direct pour le maintien. Un match capital pour chacun de ces deux clubs, respectivement 13e et 14e au classement général et qui probablement n'auront aucun droit à l'erreur, surtout que l'actuel 11e, la JSM Skikda les devance déjà de six points.

La JSMS recevra l'USM Annaba dans son antre du 20-Août 1955, au moment où les deux autres mal classés, le MC Saïda et le RC Kouba s'affrontent dans un autre duel direct pour le maintien au stade du 13-Avril 1958. Un match couperet, là-encore, où le faux pas sera probablement interdit pour chacun d'entre eux, au risque de sombrer de manière irrévocable dans les abysses du classement, surtout que les deux tiers du parcours ont déjà été consommés.

De son côté, la lanterne rouge USM Blida, qui compte dix points de retard sur le premier non reléguable recevra l'US Biskra (6e), avec l'objectif d'abattre ses dernières cartes dans la course au maintien.

Une tâche qui néanmoins s'annonce ardue, car «Les Zibans», actuellement sixième au classement général restent sur une importante victoire contre l'ASO Chlef, et voudront probablement venger dans les malheurs de l'USMB pour recoller au podium.

Le dernier match inscrit au programme de cette 21e journée de Ligue 2 Mobilis mettra aux prises la JSM Béjaïa et l'Amel Bousaïda, deux clubs de milieu de tableau, qui semblent hors course pour l'accession, mais qui ne sont menacés de relégation pour autant.

CAN-2019: Ibrahima Conté (Guinée) forfait pour l'édition d'Egypte

L'international Ibrahima Conté, un des joueurs clés en défense de la sélection guinéenne, a déclaré forfait pour la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN-2019), dont la phase finale est prévue en Egypte du 21 juin au 19 juillet prochains, rapportait hier la presse locale.

« Ibrahima Conté (22 ans), défenseur central de Niort (Ligue 2), prêté par Lorient (France) est forfait pour la CAN-2019. Il s'est blessé contre Nancy (1-1) en Ligue 2 et il souffre d'une rupture des ligaments croisés qui l'obligera à manquer plusieurs mois de compétition », a expliqué la même source, citant la Fédération de football de Guinée. Déjà qualifié pour la phase finale, le Sily National est leader du groupe H avec 11 points, devant la Côte d'Ivoire (8 pts), Centrafrique (5 pts) et le Rwanda (2 points). Lors de la 6^e journée du groupe programmée le vendredi 22 mars 2019, la Guinée se déplacera à Bangui pour affronter Centrafrique, alors que la Côte d'Ivoire accueille le Rwanda.

CAN-2019: «L'Egypte sera prête pour le rendez-vous»

La Confédération africaine de football (CAF) s'est montrée «très satisfaite» de l'état d'avancement des préparatifs de l'Egypte pour l'accueil de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2019) en juin prochain, et assure que le pays hôte «sera prêt pour le rendez-vous». Cette confirmation intervient à l'issue de la fin de la visite d'inspection et d'évaluation de trois jours de l'instance africaine achevée mardi dans les futures villes-hôtes de la CAN 2019, Le Caire, Suez, Ismaïlia, Port-Saïd et Alexandrie.

«Après notre visite et notre évaluation de l'état d'avancée des préparatifs, nous sommes convaincus du fait que l'Egypte, désignée pays-hôte en remplacement du Cameroun le 8 janvier, sera prête à accueillir la compétition du 21 juin au 19 juillet prochains», a indiqué la directrice de la communication de la CAF, Nathalie Rabe.

«L'Egypte sera prête, nous avons des plans pour les rénovations mais, de toute façon, de base, l'infrastructure est là et celles que nous avons visitées sont bonnes. Nous avons le choix», a ajouté le directeur des compétitions de la CAF, Samson Adamu, avant d'enchainer: «On est confiant, les autres dispositions vont être prises», concernant les questions de sécurité.

L'édition de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN-2019) rassemblera pour la 1^{re} fois dans l'histoire du football du continent 24 équipes dont plusieurs ont déjà assuré leur présence, avant la 6^e et dernière journée des éliminatoires prévues en mars prochain.

APS

CHAMPIONNAT TURC DE FOOTBALL/ FENERBAHÇE : Benzia non retenu dans l'effectif de la phase retour

Le milieu offensif international algérien Yassine Benzia n'a pas été retenu dans l'effectif de Fenerbahçe en vue de la seconde partie du championnat turc de football, selon la liste des joueurs envoyée à la fédération turque (TFF).

Prêté durant l'intersaison pour une saison par Lille OSC (Ligue 1/ France), Benzia ne fait plus partie de l'effectif des 28 joueurs de la formation stambouliote, vice-champion de Turquie.

En revanche, l'autre international algérien évoluant à Fenerbahçe l'attaquant Islam Slimani figure bien dans cette liste, alors qu'il traverse une mauvaise passe depuis plusieurs semaines.

Benzia (24 ans) compte 13 apparitions en "Super Lig", dont 8 titularisations. Il n'a pu s'imposer au sein de Fenerbahçe. Une situation qui va obliger Benzia à changer d'air, mais il n'aura pas trop de choix d'autant que la période des transferts d'hiver a été clôturée le 31 janvier dernier dans la majorité des championnats européens. Le MLS et la Chine reste deux options pour relancer sa carrière.



COUPE ARABE DES CLUBS (1/4 RETOUR): Un arbitrage à cinq pour ES Sahel - Raja Casablanca

Le quart de finale retour de la Coupe arabe des clubs entre l'Etoile du Sahel et le Raja de Casablanca, prévu demain à Sousse sera dirigé par un staff arbitral composé de cinq arbitres, a indiqué l'Union arabe de football (UAF).

Le staff arbitral est composé de l'Irakien Mohammed Kacem comme directeur de jeu, de l'émirati Soltane Abderrazak et de l'Irakien Yaacoub Hammadi comme 2^e et

3^e arbitres, et des deux assistants Hayder Abdelhassan Ali (Irak) et Mohamed Jaafar (Bahrein). Le 4^e arbitre sera l'Irakien Zayed Thamer Mohamed. L'instance dirigeante du football arabe va recourir à l'Assistance Vidéo à l'Arbitrage (VAR) à partir des demi-finales de cette compétition.

Au match aller disputé à Casablanca, la formation tunisienne s'était imposée

sur le score de 2 buts à 0. Le vainqueur de cette double confrontation sera opposé en demi-finales au vainqueur de l'autre quart mettant aux prises le MC Alger et Al Merreikh du Soudan (aller 0-0). Le vainqueur final de cette compétition emportera la somme de 6 millions de dollars, tandis que le finaliste recevra 2,5 millions de dollars.

CHAMPIONNAT D'ARABIE SAOUDITE: L'Algérien Nouredine Zekri nouvel entraîneur d'Al-Feiha

L'Algérien Nouredine Zekri a été nommé nouvel entraîneur d'Al-Feiha (Div.1 saoudienne) en remplacement du Serbe Slavoljub Muslin, limogé pour mauvais résultats, a annoncé hier le club saoudien sur son compte twitter. "La direction du club a trouvé un accord avec le technicien al-

gérien pour gérer la barre technique de l'équipe première jusqu'à la fin de la saison courante", a écrit le club dans un communiqué. Cet accord intervient au lendemain de sa démission de la barre technique de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), juste après la défaite

concedée face au CR Belouizdad (1-0), pour le compte de la 20^e journée du Championnat d'Algérie de football, Ligue 1 Mobilis. Zekri s'est engagé en novembre dernier avec l'Entente, succédant au Marocain Rachid Taoussi, limogé suite à l'élimination de l'équipe de la Ligue des cham-

pions d'Afrique et de la Coupe arabe. Al-Feiha, qui reste sur une défaite samedi dernier sur le terrain d'Al-Qadisiya (2-0) où évolue le défenseur international algérien Mokhtar Belkhiar, occupe actuellement la 14^e place, synonyme de relégation, avec 15 points.

FIFA : Infantino seul candidat à sa succession, assuré d'un second mandat

L'Italo-Suisse Gianni Infantino, seul candidat à la prochaine élection à la présidence de la Fédération internationale de football (Fifa) en juin, est donc assuré d'un deuxième mandat de quatre ans, rapportaient hier des médias citant la Fifa.

Elu en février 2016, au lendemain du pire scandale de corruption ayant touché la Fifa, Infantino (48 ans) avait succédé à la tête de l'instance au Suisse Joseph Blatter, suspendu pour un paiement controversé de 2 millions de francs suisses au Français Michel Platini, lui aussi suspendu. L'élection à la présidence de la Fifa se déroulera

le 5 juin prochain à Paris, à l'occasion d'un congrès qui précédera le Mondial féminin de football organisé en France.

L'ex-international suisse Ramon Vega, ancien joueur notamment de Tottenham, reconverti dans la finance, avait fait part de son intention de se présenter à l'élection mais il n'a pu recueillir le parrainage nécessaire de cinq des 211 fédérations membres de la Fifa. L'une des premières mesures d'Infantino après son arrivée à la tête de l'instance basée à Zurich a été de faire passer de 32 à 48 le nombre d'équipes participant au Mondial et ce dès l'édition

2026 qui sera disputée aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique. Il a émis l'idée que le Mondial compte 48 équipes dès l'édition 2022 au Qatar. Une décision doit être prise en mars prochain à la lumière des conclusions d'une étude de faisabilité. L'ancien bras droit de Platini à l'UEFA défend également le projet controversé d'une Coupe du monde des clubs élargie de 7 à 24 équipes et ce dès 2021. Le président de l'UEFA, le Slovène Alexander Ceferin, qui doit être réélu jeudi à la tête de l'instance et qui est lui aussi l'unique candidat, est opposé à ce projet.

ITALIE (23^E JOURNÉE): Avant l'Europe, la course à l'Europe

Avant le retour de la Ligue des champions et de la Ligue Europa la semaine prochaine, les clubs italiens se concentrent ce week-end lors de la 23^e journée de Serie A sur la course à... l'Europe, extrêmement disputée derrière les intouchables Juventus et Naples. Turinois et Napolitains ont creusé un écart qui semble impossible à combler et les deux premières places leur sont probablement promises. Mais les deux derniers tickets pour la C1, comme ceux pour la C3, sont très convoités et concernent encore une dizaine d'équipes.

Actuellement troisième, l'Inter Milan n'avance plus en 2019, avec un nul et deux défaites

sans le moindre but marqué. Résultat, les Nerazzurri n'ont plus que quatre longueurs d'avance sur leurs voisins et rival de l'AC Milan et cinq sur une meute composée de l'Atalanta Bergame (5^e), de l'AS Rome (6^e) et de la Lazio Rome (7^e). Et samedi, l'Inter de Luciano Spalletti aura un déplacement compliqué à Parme (12^e), un promu qui croit encore en ses chances de qualification pour l'Europa League grâce notamment à Gervinho, auteur d'un doublé la semaine dernière face à la Juventus (3-3). Les Milanais ne sont donc pas tranquilles, d'autant que leurs poursuivants ont des matches à leur portée. Dans le

sillage de son avant-centre polonais Piatek, déchaîné, l'AC Milan recevra ainsi Cagliari (15^e) dimanche, en clôture de cette journée inhabituellement étalée sur quatre jours.

Dès jeudi, c'est la Lazio Rome (7^e) qui aura la première l'occasion d'intégrer le Top 4 avec la réception du mal classé Empoli (17^e). Vendredi, la Roma ira de son côté à Vérone pour affronter le Chievo, lanterne rouge du championnat. Avant de recevoir Porto mardi en C1, les Romains se méfieront tout de même car c'est contre les "petits" qu'ils ont eu le plus de difficultés cette saison, comme notamment au match aller face au Chievo (2-2). L'Atalanta Ber-

game, 5^e et qui se prend à rêver de Ligue des champions, recevra de son côté la SPAL (14^e) dimanche. Très loin de ces combats, la Juventus ira dimanche à Sassuolo (11^e) pour essayer de préserver son invincibilité en championnat.

Le club turinois, fragilisé par des absences en défense, est le dernier club à ne pas avoir perdu dans les grands championnats européens. A neuf points de la Juve et 11 longueurs devant l'Inter, Naples (2^e) poursuit pour sa part son championnat en solitaire avec une visite samedi sur le terrain de la Fiorentina (9^e), l'une des nombreuses équipes qui visent encore l'Europe.

ALISSON, UNE STAT DÉSASTREUSE

Alors qu'il a encore concédé un nouveau but lors du nul concédé par Liverpool, ce lundi face à West Ham (1-1, 25e journée), Alisson ne parvient plus à être décisif devant la cage des Reds. Le portier liverpoldien a ainsi encaissé un septième but sur les onze tirs qu'il a eu à arrêter depuis le 1er janvier dernier. Aucun gardien d'une équipe du Top 6 actuel, du côté de la Premier League, n'a pris plus de buts que lui en 2019.



LE PÈRE DE JAMES RODRIGUEZ CONFIRME

Pas certain de prolonger son aventure au Bayern Munich, le père de James Rodriguez a déclaré qu'un transfert à Turin serait pour lui une excellente décision. Il y a deux jours, la presse relayait la volonté de Cristiano Ronaldo de faire venir à la Juventus son ancien coéquipier au Real Madrid, James Rodriguez qui, pour compléter le tout, possède le même agent que la star portugaise, Jorge Mendes. Prêté au Bayern Munich jusqu'en juin, avec une option d'achat de 42 millions d'euros, le milieu offensif colombien ne vit pas des jours heureux. Un mal-être confirmé par le père du joueur qui, rebondissant sur les dernières rumeurs, verrait d'un bon œil un éventuel transfert de son fils en Italie : Il est taciturne, je n'ai pas l'impression qu'il soit heureux. Cristiano Ronaldo ? Ils sont très amis. On reçoit beaucoup d'offres et vu ce que devient le football italien, la Juventus serait assurément une très bonne destination.

WILLIAN VERS LA SORTIE ?

A en croire certains échos de la presse anglaise (Evening Standard), l'ailier international brésilien Willian pourrait quitter Chelsea l'été prochain. Alors que le numéro 22 serait à la recherche d'un nouveau bail de longue durée, les Blues ne devraient pas forcément s'aligner. Après avoir notamment été annoncé du côté du PSG, le Sud-Américain pourrait bel et bien faire ses valises.

Lié jusqu'en juin 2020 avec Chelsea, l'ailier international brésilien Willian (30 ans) pourrait migrer sous d'autres cieux dans les prochains mois. Après avoir été annoncé au FC Barcelone, au Paris Saint-Germain et à Manchester United au fil des semaines, l'ancien joueur de l'Anzhi Makhachkala et du Shakhtar Donetsk ne serait pas contre le fait de rempiler avec les Blues, mais son âge serait un problème. Alors que le club de Roman Abramovitch ne devrait lui proposer qu'un nouveau bail d'une saison (comme avec tous les trentenaires), le natif de Ribeirão Pires souhaiterait s'engager sur la durée.

A en croire certains échos de la presse anglaise (Evening Standard), Willian serait à la recherche d'un engagement courant jusqu'en juin 2023. Après avoir enregistré le départ de Cesc Fabregas à Monaco, la formation managée par Maurizio Sarri pourrait donc perdre un autre de ses cadres. Auteur de trois buts et cinq assists cette saison en Premier League, l'ex-sociétaire du Corinthians reste un homme de base du dispositif de Chelsea, mais cela ne serait pas suffisant pour faire une exception. « Il est vraiment très important, a pourtant récemment indiqué le successeur d'Antonio Conte à la tête des coéquipiers d'Eden Hazard. Je pense qu'il peut faire mieux. Il peut faire mieux car le potentiel est plus élevé, mais il est très important pour nous et il est impossible de le perdre. » Affaire à suivre...

Salah cible d'insultes islamophobes

Mohamed Salah a été victime d'insultes islamophobes lors du déplacement de Liverpool sur la pelouse de West Ham lundi (1-1). Le club londonien a ouvert une enquête pour retrouver le coupable.

Si la Premier League prend le sujet très au sérieux, les chants et autres cris racistes, antisémites ou islamophobes sont toujours bien présents dans les tribunes anglaises. Deux mois après l'arrestation d'un supporter de Tottenham, qui avait jeté une banane à Pierre-Emerick Aubameyang lors du derby face à Arsenal, une nouvelle preuve en a été apportée lundi soir au London Stadium, où West Ham recevait Liverpool pour le compte de la 25e journée de Premier League (1-1).



STURARO CÉDÉ POUR 16,5 M€

Stefano Sturaro (25 ans) ne retournera pas à la Juventus Turin. Prêté cet hiver, le milieu de terrain s'est définitivement engagé en faveur du Genoa, son club formateur, où il a signé pour quatre saisons. Un transfert qui va rapporter 16,5 millions d'euros, payables en quatre ans, à la formation piémontaise.

Gareth Bale règle ses comptes avec Zidane

Véritable cadre du Real Madrid, Gareth Bale a vécu une période difficile sous l'ère Zinedine Zidane. L'international gallois jouait très peu et ne garde pas de bons du coach français. La saison dernière, Gareth Bale avait perdu son statut d'indiscutable au Real Madrid. L'international gallois n'était pas le premier choix de Zinedine Zidane, l'entraîneur d'alors, qui préférait aligner Marco Asensio ou encore Lucas Vazquez. Désormais rétabli dans le onze de départ, l'attaquant gaucher est revenu sur ces derniers mois difficiles sous Zizou. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il avait le sentiment d'une injustice à son égard. « Je me sentais vraiment frustré. J'avais assez bien joué depuis mon retour de la dernière blessure. J'ai marqué 5 buts lors des quatre derniers matches de championnat et je pensais que je méritais d'être là depuis le début ». a-t-il confié dans une interview accordée à FourFour Two. Poursuivant, le joueur de 29 ans a révélé qu'il n'a plus parlé au Ballon d'Or 1998 depuis la finale de la Ligue des champions face à Liverpool (3-1). « Il ne m'a rien dit à propos de son départ. Je ne lui ai pas parlé depuis la finale ». a-t-il avoué avant d'ajouter : « notre relation était bonne, mais je ne dirais pas que nous étions meilleurs amis. C'était une relation professionnelle normale ».



ENTMV

Ouverture de 3 agences prévues à l'Ouest du pays

L'Entreprise nationale de transport maritime des voyageurs (ENTMV) envisage d'ouvrir trois agences à Ghazaouet (Tlemcen), Ain Témouchent et Oran pour une meilleure prise en charge des clients, a-t-on appris hier de la direction régionale de l'ENTMV basée à Oran. Il s'agit d'une agence à Ghazaouet située en face du port à la demande de la Direction générale de l'ENTMV, d'une autre au centre-ville d'Ain Témouchent et une à Oran, a indiqué la directrice régionale de l'ENTMV, Amaria Zerouali. Cette opération visant à améliorer les conditions d'accueil et à rapprocher l'ENTMV des clients permettra d'épargner les longs déplacements aux voyageurs pour réserver et acheter les billets, surtout en saison estivale qui enregistre le grand flux, a souligné Mme Zerouali, rappelant que l'agence de Ghazaouet est restée fermée depuis 2002 alors que celle d'Ain Témouchent depuis 2008. La direction régionale de l'ENTMV compte ouvrir une agence avant la saison estivale 2019 à haï Sidi El Houari proche de la gare maritime du port d'Oran, surtout après la réalisation du téléphérique reliant le port au centre-ville, ce qui contribuera à faciliter le déplacement des voyageurs de et vers le port. Le réseau de l'ENTMV à l'Ouest du pays compte six agences situées à Tlemcen, Maghnia, Sidi Bel-Abbès, Relizane et Mostaganem outre deux à Oran.

ALGÉRIE-UA

Messahel à Addis-Abeba pour la 34^e session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA

Le ministre des Affaires étrangères dirigera aujourd'hui et demain à Addis-Abeba, la délégation algérienne aux travaux de la 34^e session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA), a indiqué hier le ministère dans un communiqué.

Cette session préparatoire à la 32^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, prévue les 10 et 11 février, permettra aux ministres des Affaires étrangères des Etats membres d'examiner les rapports thématiques sur les dossiers stratégiques à l'agenda de l'organisation continentale», a souligné la même source.

Les ministres africains des Affaires étrangères examineront notamment «la réforme institutionnelle et le financement de l'UA, la zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF) ainsi que les rapports portant sur les activités des organes de l'UA, des sous-comités du Conseil exécutif et des comités ad hoc», a-t-on précisé.



Le Conseil exécutif examinera également «la note conceptuelle sur le thème de l'année 2019 à savoir «année des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées : vers des solutions durables aux déplacements forcés en Afrique», en prélude à son lancement par le sommet de l'UA. Le Conseil exécutif procédera également au «renouvellement des

composantes de certains organes et comités de l'UA à savoir le Conseil de paix et de sécurité, le Comité d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant, la Commission sur le droit international et le conseil consultatif de l'Union sur la corruption», a-t-on ajouté. Le Conseil exécutif examinera également l'ordre du jour du sommet de l'Union africaine.

ÉDUCATION NATIONALE Près de 32 000 enseignants réussissent leurs examens d'accès aux grades de professeur principal et de professeur formateur



Près de 32 000 enseignants parmi 74.638 enseignants candidats «ont réussi les examens professionnels de promotion aux grades de professeur principal et professeur formateur, tenus la mi-janvier dernier, a annoncé hier la ministre de l'Éducation nationale, Noria Benghabrit. «Le nombre d'enseignants ayant réussi les examens professionnels de promotion aux grades de professeur principal et professeur formateur dans les trois cycles d'enseignement tenus la mi-janvier dernier est de 31.830 enseignants, a écrit la ministre sur sa page Facebook. Elle a précisé que l'affichage des listes des enseignants qui ont réussi ces

examens se fera au niveau des directions de l'Éducation à partir de 14 heures, demain jeudi». Mme Benghabrit avait, rappelle-t-on, réaffirmé le souci de son secteur d'élever depuis 2014, à la mise à jour et à l'amélioration de tous les textes régissant les examens et concours, insistant sur l'impératif d'assurer l'égalité des chances et la crédibilité des examens professionnels en tenant compte du critère de mérite. Le ministère de l'Éducation nationale avait consacré la centralisation des examens professionnels au niveau de l'Office national des examens et concours (ONEC).

UTILISATION PLUS SÛRE DE L'INTERNET :

Algérie Télécom lance une campagne de sensibilisation en faveur des élèves

Une campagne nationale de sensibilisation au profit des élèves des écoles primaires est lancée mercredi par Algérie Télécom, dans le but de garantir une «utilisation plus sûre de l'internet en Algérie», indique cette entreprise publique dans un communiqué. Lancée dans le cadre de la «Journée mondiale pour un Internet plus sûr», cette initiative vise les établissements d'enseignement

ainsi que les parents d'élèves, «afin d'intensifier les efforts pour mettre en place des mécanismes efficaces, garantissant une large sensibilisation à l'ensemble des utilisateurs des réseaux sociaux et de l'internet en général», précise l'entreprise. Le but de cette campagne étant de rappeler les avantages et les conséquences néfastes de l'utilisation de cette évolution technologique. Afin de faciliter la communi-

cation avec les écoliers, des conseils et recommandations sur «l'utilisation sûre» de l'internet leur seront donnés à travers une série de dessins animés, sous forme d'une série de vidéos, dans un langage simplifié sous le nom «des bons conseils de Amine», en vue de leur garantir une navigation plus sûre sur internet.

Par cette campagne, «Algérie Télécom ne fait que concrétiser encore

une fois ses valeurs d'entreprise citoyenne et afficher sa volonté à encourager les élèves à découvrir le monde des technologies de l'information et de la communication», souligne l'entreprise qui invite sa clientèle à visiter son site web: www.algeriatelecom.dz, ou à prendre contact avec ses web conseillers sur la page Facebook d'Algérie Télécom: www.facebook.com/algeriatelecomgroupe.

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

65 orpailleurs interceptés à Tindouf, Tamanrasset et Djanet



Soixante-cinq (65) orpailleurs ont été interceptés et deux (2) véhicules tout-terrain, huit (8) sacs de mélange d'or brut et de pierres ainsi que d'autres objets ont été saisis mardi à Tindouf, Tamanrasset et Djanet, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont intercepté, le 05 février 2019, lors d'opérations distinctes menées à Tindouf/3^e Région militaire, Tamanrasset/6^e RM et Dja-

net/4^e RM, soixante-cinq (65) orpailleurs et saisi deux (2) véhicules tout-terrain, (32) groupes électrogènes, (13) marteaux piqueurs, (14) détecteurs de métaux, (8) sacs de mélange d'or brut et de pierres ainsi que d'autres objets», précise le MDN.

Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Tébessa et Batna/5^e RM, «quatre (4) individus en leur possession cinq (5) fusils de chasse et une quantité de munitions», tandis qu'un narcotraffiquant en possession de trois (3) kilogrammes de kif traité a été appréhendé à Oum El Bouaghi», ajoute la même source.

APN :

Séance plénière ce matin consacrée aux questions orales

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra, aujourd'hui, ses travaux en séance plénière consacrée aux questions orales adressées à plusieurs membres du gouvernement, a indiqué, mercredi, un communiqué de l'APN. Les questions orales seront adressées à la ministre de l'Éducation nationale (deux questions), au ministre de l'Industrie et des Mines (trois questions), au ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville (une question), ainsi qu'au ministre du Tourisme et de l'Artisanat (une question), a conclu la même

ALGÉRIE-ONU

M^{me} Eddalia a présenté l'expérience algérienne en matière de prise en charge de la condition de la femme

La ministre de la Solidarité, de la Famille et des Conditions de la Femme, Ghania Eddalia a présenté mardi au Caire (Égypte), l'expérience algérienne en termes de prise en charge de la condition de la femme devant les participants à la

réunion ministérielle africaine préparatoire de la 63^e session de la Commission de la condition de la femme des Nations unies (CSW63), indiquant un communiqué du ministère. Ont pris part à cette réunion ministérielle des responsables char-

gés de la condition de la femme dans le continent africain, des représentants de l'Organisation des Nations unies (ONU), des organisations onusiennes et continentales ainsi que des institutions de la société civile, précise le communiqué.